

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT



2019

2023



paul éluard

1. Introduction et préambule	2
2. Le calendrier et la démarche d'élaboration du projet d'établissement.....	3
3. Eléments de contexte et de pilotage	5
Eléments de contexte du collège Paul Eluard.....	5
Indicateurs et repères pour l'année 2018 - 2019.....	8
Synthèse des points forts et des faiblesses de l'établissement.....	21
4. Définition des axes et des objectifs	23
Axes et objectifs du projet d'établissement 2019-2023.....	23
5. Axe 1 - Améliorer la continuité des apprentissages	24
6. Axe 2 - Développer l'ambition et soutenir la réussite des élèves.....	28
7. Axe 3 - Former des citoyens conscients et responsables.....	37
8. Axe 4 - Accompagner les personnels.....	43
9. Les documents et ressources annexes	47
Le parcours Avenir.....	48
Le parcours Citoyen.....	56
Le parcours d'Education Artistique et Culturelle.....	59
Le parcours éducatif de Santé.....	63
Les parcours d'excellence.....	67
Les Devoirs Faits.....	70
La politique documentaire.....	73
Le dispositif ULIS	77
L'accueil des élèves allophones en UPE2A.....	82
Le numérique au collège	86
Le projet de l'association sportive.....	88

 **Introduction et préambule**

Olivier LOCKERT disait:

« La connaissance c'est partager le savoir qui nous fait grandir. »

L'élaboration de notre nouveau projet d'établissement est la réflexion d'un travail d'observation, de partage et de la construction d'une politique éducative alliant rigueur, bienveillance et ambition pour tous nos élèves.

Je salue l'engagement de toute l'équipe de pilotage, plus particulièrement Mme Girardet, professeur d'histoire géographique pour son sens de l'organisation, de l'analyse et de la rédaction qui a permis l'élaboration de ce document, stratégie de l'établissement pour les quatre prochaines années.

Instauré par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit au niveau du collège, les modalités de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et du projet académique.

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013 réaffirme des principes et des objectifs, qui sont déclinés dans le projet 2013-2016 de l'Académie de Lyon porté par l'idée forte d'équité scolaire.

Le projet d'établissement du collège Paul Eluard pour la période 2019-2023 s'appuie sur les éléments de contexte propres à la situation des élèves et de leurs familles et sur le diagnostic réalisé par l'équipe de direction d'une part et par les différentes équipes et services d'autre part.

En cohérence avec les axes prioritaires du projet académique et du projet de réseau, il est le résultat d'une démarche collective amorcée au sein de l'établissement septembre 2018.

Véritable outil de pilotage interne adopté par le conseil d'administration, le projet d'établissement comme le contrat d'objectifs confère une place centrale aux objectifs relatifs à la réussite scolaire des élèves.

Il est le cadre fédérateur large qui articule :

- **L'ensemble des domaines disciplinaires**
- **La vie scolaire, les relations dans l'établissement**
- **L'orientation des élèves**
- **L'éducation à la santé et la citoyenneté**

Ce projet dessine donc une politique globale pour les quatre années à venir en intégrant les problématiques de l'établissement qui seront au cœur des objectifs et actions à caractère pédagogique, éducatif et organisationnel pour toute la communauté scolaire.

Le calendrier et la démarche d'élaboration du projet d'établissement

1 - Un diagnostic partagé

- **Le diagnostic de l'équipe de direction**
- **Les diagnostics des équipes pédagogique et éducative et des personnels techniques**

2 - Les axes, les objectifs, les actions

Définis collectivement durant l'année scolaire 2018-2019, dans le cadre des conseils pédagogiques, des sessions de concertation « du mardi » et des réunions de travail dédiées à l'élaboration du projet.

3 - Groupes de travail - Commissions

Durant l'année scolaire 2018-2019, les travaux de diagnostic, recherche et définition des axes et actions ont été menés alternativement en conseil pédagogique, conseils d'enseignement et en groupes thématiques pluridisciplinaires, associant également les personnels d'éducation, de santé ainsi que les personnels techniques.

4 - Le calendrier

- **Diagnostic de l'équipe de direction : Diagnostic liminaire de septembre 2018 à octobre 2019**
- **Cadre de réflexion : Amorcé durant l'année scolaire 2018-2019 pour l'équipe de direction et d'octobre 2018 à Juin 2019 pour les personnels de l'établissement.**
- **Elaboration du diagnostic (étude du contrat d'objectifs, indicateurs, enquêtes) : Octobre 2018**
- **Structuration et rédaction du projet d'établissement 2019-2023 : Du 10 mai au 23 Juin 2019**
- **Présentation et validation du projet d'établissement 2019-2023 : Lors du conseil d'administration du mardi 25 Juin 2019**

Le Projet d'établissement
2019 - 2023

**ÉLÉMENTS DE
CONTEXTE ET
DE PILOTAGE**

Le collège Paul Eluard – Éléments de contexte et de pilotage

Le collège Paul Eluard est situé à Vénissieux, 7^e ville de la région Rhône-Alpes par son nombre d'habitants et l'une des 59 communes de la Métropole de Lyon. Avec plus de 65 000 habitants (recensement 2016), la ville qui connaît une augmentation démographique constante depuis le début des années 2000 se caractérise par un environnement social complexe et notamment celui du quartier des Minguettes.

1 - L'établissement et son environnement

Le quartier porte les marques de son histoire urbaine, sociologique et économique. Le style architectural des années 1960-1970 domine et témoigne du développement des banlieues avec la construction de grands ensembles. La politique de la ville, le "plan banlieue" et l'arrivée récente du tramway sur le plateau des Minguettes ont permis de désenclaver la cité. Pour autant l'environnement immédiat reste anxiogène et dégradé. Aujourd'hui la plupart des familles habitent dans les « barres » qui surplombent le collège. Cette situation crée une porosité avec le quartier. Les élèves importent au collège leurs problèmes de voisinage et de rue.



Construit en 1970 le collège a bénéficié de travaux réguliers, il est aujourd'hui en bon état. Depuis deux ans, l'établissement est entré dans une nouvelle phase de restructuration et de rénovation de ses locaux.

Le bâtiment administratif a été entièrement restructuré pour une livraison en juillet 2019, le réfectoire du collège entièrement rénové et rééquipé durant l'année scolaire 2018-2019.

Des travaux d'aménagements ou de modernisation sont programmés pour 2019-2020 qui concerneront le bloc scientifique, certaines salles du bâtiment principal et les zones annexes du bâtiment de la demi-pension (ancien centre Michel Delay).

Composé de 4 bâtiments distincts, il reste pour autant peu fonctionnel.

A l'entrée le bâtiment administratif, en face le pôle sciences bientôt entièrement rénové et bien équipé, à l'ouest la demi-pension et le bâtiment principal d'enseignement, sur 3 niveaux, qui abrite les salles de classe, le CDI, la vie scolaire et le pôle médico-social.

Le plateau sportif occupe l'espace entre les 4 bâtiments et sert aussi de cour de récréation.

Les bureaux de l'équipe de direction sont installés à l'entrée du collège, au deuxième étage d'un bâtiment isolé. Cet éloignement crée de la distance, rend plus difficile un pilotage de proximité et des relations étroites, régulières, informelles avec les élèves et les équipes.



2 - Les élèves et les familles

Le collège fait partie d'un Réseau Réussite Scolaire.

Six écoles primaires (Louis Pergaud A, Louis Pergaud B, Gabriel Péri, Léo Lagrange, Charles Perrault, l'école du Centre) irriguent l'établissement. Aujourd'hui, il existe un véritable parcours scolaire vénissien avec un passage des élèves des écoles vers le collège qui est assuré à plus de 92%.

Les élèves sont, pour la majorité, issus de milieux défavorisés avec une forte proportion d'élèves de nationalités ou d'origines étrangères à l'image de la population vénissienne très diversifiée, résultat de plusieurs vagues d'immigrations successives.

Essentiellement d'origine nord-africaine ou d'Afrique subsaharienne, le collège accueille aussi des élèves originaires d'Europe de l'Est et des Balkans.



La plupart des élèves connaissent des problématiques familiales et sociales compliquées. Beaucoup sont suivis par les services sociaux et éducatifs. Ils sont parfois agités, bruyants, se donnent volontiers des coups « pour rigoler », usent d'un vocabulaire grossier voire vulgaire. Ils sont fragiles et ne maîtrisent pas toujours tous les codes sociaux et éducatifs. Ils manquent de confiance en eux et d'ambition.

Les familles sont souvent dans des situations fragiles. Leur rapport à l'école a souvent été difficile. Les parents ont du mal à se positionner, à s'investir, à respecter les délais et le calendrier, à apporter aide et soutien, à faire appliquer certaines règles essentielles pour assurer la réussite de leurs enfants. Pour autant nous pouvons compter sur leur coopération sincère et aussi sur une équipe de parents d'élèves investie.

3 - Les personnels et moyens de l'établissement

Les personnels ont la culture de l'enseignement prioritaire. L'établissement bénéficie de la vitalité des équipes enseignantes majoritairement renouvelées par l'arrivée en 2015-2016 et plus particulièrement en 2016-2017 de nombreux professeurs qui ont fait le choix d'enseigner en REP+.



L'établissement peut ainsi compter sur leur engagement et leur capacité à être force de proposition. Dotés d'une grande autonomie, ils sont sensibles au traitement de la difficulté scolaire, savent travailler en équipe, proposer des projets innovants et ambitieux.

La dotation en heure tient compte de la difficulté scolaire.

Le rapport H/E reste élevé, malgré un fléchissement et apporte une marge d'autonomie pédagogique au collège.

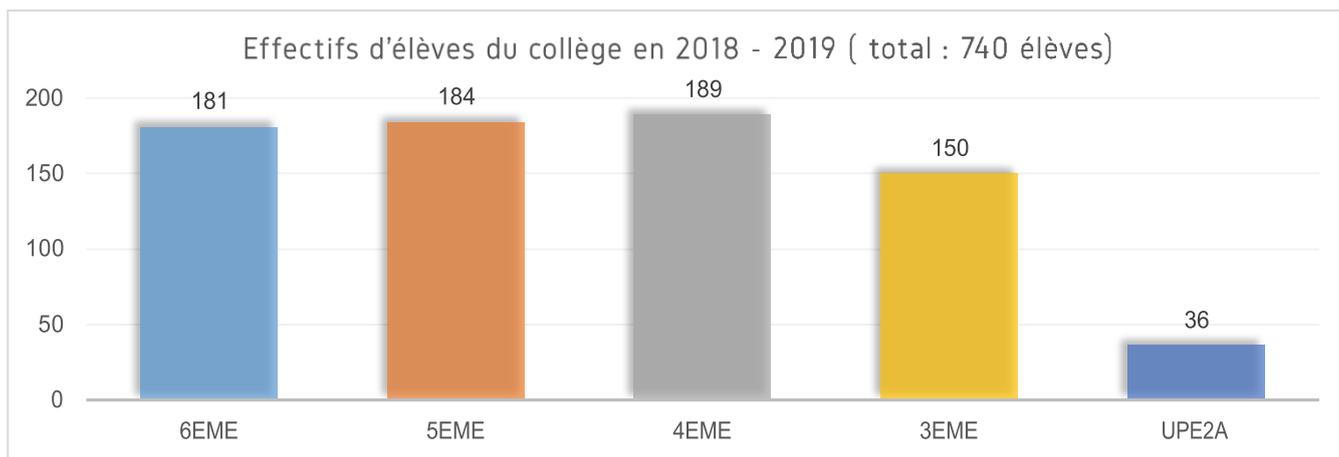


Indicateurs et repères pour l'année 2018 - 2019

En 2018-2019, le collège accueille 740 élèves parmi lesquels boursiers et enfants issus de familles défavorisées sont les plus représentatifs.

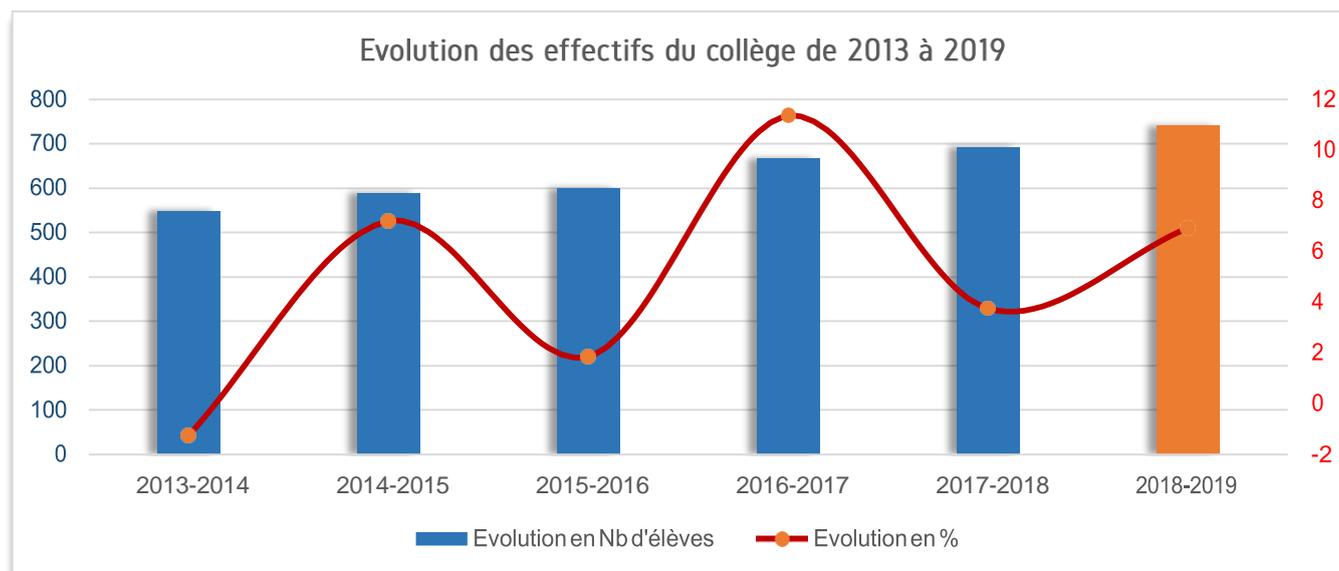
1— Les principaux indicateurs scolaires de l'établissement

Les effectifs du collège



Depuis 2013, les effectifs de l'établissement n'ont cessé de croître.

Même si elle traduit l'amélioration indéniable de l'attractivité de l'établissement au niveau local et notamment auprès des écoles du réseau, le niveau élevé des effectifs est apparu à la rentrée 2018-2019 comme une contrainte potentielle pouvant peser sur le climat de l'établissement et dans sa gestion matérielle (taux d'occupation des salles et des salles spécifiques plus particulièrement).



Evolution des effectifs	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Evolution en Nb d'élèves	549	589	599	667	692	740
Evolution en % depuis N-1	-1,25	+ 7,2	+ 1,86	+ 11,35	+ 3,75	+ 6,93

Caractéristiques des élèves arrivant en 6^e


Le taux de passage des écoles vers le collège est en augmentation constante : 89.95% en 2018 soit 3.37% de plus qu'en 2017 et 5.6% de plus qu'en 2016.

Les parents font confiance au collège (notre établissement était classé 16^e selon le palmarès du journal « Le Progrès » en 2018 avec une progression de 10 places depuis 2017).

La réputation du collège sur la ville est bonne.

Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus à l'entrée en 6 ^{ème}	2014	2015	2016	2017	2018
% d'élèves en retard		24,7	19,9	17,0	16,0

Pourcentage d'élèves en avance / à l'heure / en retard à l'entrée en 6 ^e	2014	2015	2016	2017	2018
% d'élèves en avance	1,8	0,7	1,1	0,6	0
% d'élèves à l'heure	4,0	4,0	3,8	3,3	3,6
% d'élèves en retard 1 an	3,6	3,5	3,5	3,1	3,3
% d'élèves en retard 2 ans et +					3,2

2 – Les principaux indicateurs sociaux de l'établissement

Mixité des effectifs

	2014	2015	2016	2017	2018
Pourcentage de filles	55,0	53,6	54,0	52,3	51,1

L'origine sociale de nos élèves (professions et catégories socioprofessionnelles)

Distribution par PCS regroupées	2014	2015	2016	2017	2018
Cadres supérieurs et enseignants		1,3	1,4	1,1	1,1
Cadres moyens		3,0	3,0	2,7	3,1
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs		14,4	17,3	18,1	19,7
Ouvriers et inactifs		74,3	64,9	55,7	52,8
Non renseignée		7,0	13,4	22,3	23,2



Répartition des élèves selon le régime scolaire

	2014	2015	2016	2017	2018
Externes	77,4	79,5	77,5	83,4	81,7
Demi-pensionnaires	35,7	37,3	40,3	38,0	38,2
Internes	34,6	35,7	37,1	35,9	35,8

Répartition des élèves de niveau collège par taux de bourse

Trois taux de bourses sont déterminés selon les ressources et les charges de la famille. La bourse des collèges est versée en trois parts égales à chaque fin de trimestre. Les montants sont revalorisés entre juillet et septembre, par circulaire publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale.

En fonction des situations, le montant trimestriel de la bourse de collège 2018-2019 est de :

- 35 euros pour le taux 1
- 96 euros pour le taux 2
- 151 euros pour le taux 3

	2014	2015	2016	2017	2018
Taux 1	26,5	26,0	24,0	27,0	21,8
Taux 2	10,6	11,0	11,2	11,0	11,1
Taux 3	10,3	10,7	10,8	10,4	10,5
Ensemble					10,0

Pourcentage d'élèves résidant en Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV)

Depuis le 1er janvier 2015, les périmètres de la QPV se sont substitués aux zones urbaines sensibles (ZUS) et aux quartiers en contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).

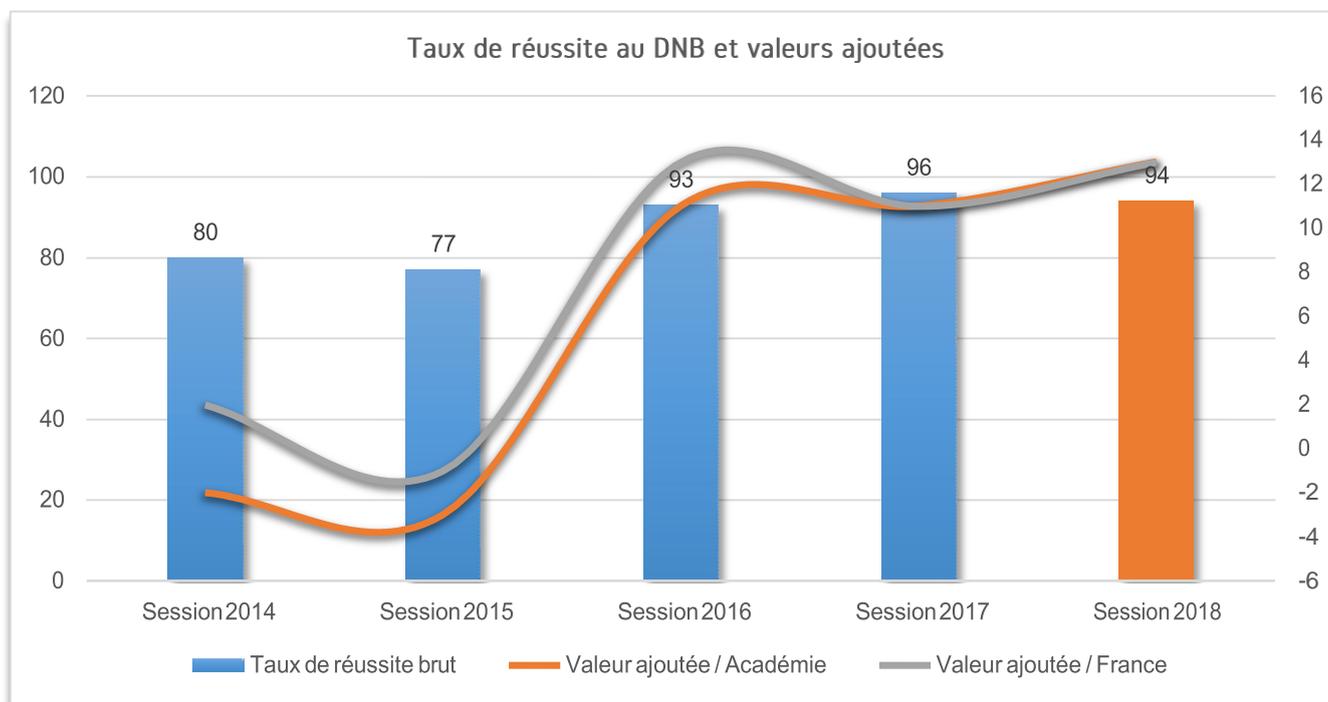
Pour le Département du Rhône et la Métropole de Lyon, il existe 37 zones identifiées en QPV dont deux à Vénissieux (quartiers Duclos/Barel et quartiers Minguettes/Clochettes sur le secteur partagé de Vénissieux/St Fons)

	2014	2015	2016	2017	2018
% d'élèves en QPV		65,4			68,6



3 – Les principaux indicateurs de performance scolaire

La réussite des élèves au DNB



Les performances scolaires laissent apparaître un taux de réussite au DNB de 94 % en 2018 nettement supérieur aux valeurs attendues fichées par le dernier contrat d'objectifs 2017 – 2021.

Cette valeur confirme une tendance nette à la hausse constatée depuis plusieurs années et qui peut s'expliquer par :

- **La mobilisation, l'ambition et un suivi rigoureux de la part des équipes**
- **Une philosophie de la mise en situation (par les épreuves communes sur tous les niveaux et les DNB blancs en 3^e)**
- **Un environnement scolaire serein et apaisé par cadre ferme sécurisant et rassurant, un établissement propre, bien tenu et respecté par les élèves**
- **L'accompagnement personnalisé depuis la 6^e et plus particulièrement en 3^e dans les matières d'examens**
- **Mais aussi par des actions plus ponctuelles comme la semaine de révision intensive en juin.**

Note moyenne à l'écrit au DNB et valeurs ajoutées

	2014	2015	2016	2017	2018
Note moyenne à l'écrit	9	8,8	10,3	8,5	8,2
Valeur ajoutée / Académie	-0,6	-1,3	+0,2	-1,2	-1,1
Valeur ajoutée / France	-0,4	-0,9	+0,7	-0,9	-0,7

Distribution de la note à l'écrit au DNB

	2014	2015	2016	2017	2018
Note < 8	49,6	49,6	21,7	44,2	53,7
8 ≤ Note < 10	27,4	19,4	16,9	21,9	23,3
10 ≤ Note < 12	28,1	19,8	16,5	22,2	23,6
Note ≥ 12					23,3

Note à l'écrit au DNB en Français / Maths

	2014	2015	2016	2017	2018
Français	9,4	8,0	10,6	9,0	6,9
Mathématiques	11,2	10,6	11,9	10,9	9,6


Taux de redoublement global en 6^e et 3^e

	2014	2015	2016	2017	2018
Pour l'établissement en 6^e		2,4	0,7	0,5	0,5
Pour l'établissement en 3^e		5,7	4,2	3,7	3,1

Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus en 3^e

	2014	2015	2016	2017	2018
Pour l'établissement		35,3	26,7	24,1	28,5

Poursuite d'études et orientation - Taux de passage post 3^e

	2014	2015	2016	2017	2018
Redoublement		5,6	4,2	3,7	3
2nde GT		51,7	57,6	59,1	68
2nde PRO		28,0	24,3	28,7	26
CAP		13,3	13,2	7,9	3

Agriculture		0,0	0,0	0,6	
Apprentissage		1,4	0,7	0,0	
Autres situations		0,0	0,0	0,0	

Le taux de passage en 2^e GT est pour le 2^e année consécutive en hausse cette année après un tassement en 2016.

Le travail avec les lycées du secteur engagés depuis quelques années porte ses fruits notamment grâce à l'axe découverte des lycées du bassin par ½ journée d'intégration.

En 2018, tous les élèves de 3^e accompagnés de leur professeur ont passé une demi-journée dans un lycée (Jacques Brel, Marcel Sembat, Marc Seguin et Hélène Boucher).

Accueillis par les équipes de direction, ils ont visité les établissements sous la conduite d'ambassadeurs lycéens et ont été pris en charge par des enseignants.

Cette opération fait évoluer les représentations et transmet de l'ambition aux élèves.

Ainsi, le lycée Jacques BREL par exemple est considéré comme attractif par nos collégiens.



Poursuite d'études et orientation - Devenir des élèves de 3^e en fin de 2^e GT

	2014	2015	2016	2017	2018
1^{ère} S	31,1	32,1	29,2	29,1	36,7
1^{ère} L					36,5
1^{ère} ES	36,8	36,6	37,3	36,5	36,3
1^{ère} ST2S, STMG ou BT Services					35,9
1^{ère} STL, STI2D, STD2A ou BT Production					35,5
1^{ère} STHR ou TMD	35,8	35,4	36,0	35,5	35,2
2^{nde} PRO					27,6
CAP	11,5	9,0	9,7	2,5	6,7
1^{ère} PRO					7,8
Redoublement	8,1	8,8	8,3	8,0	8,1
Autres situations					8,5

Poursuite d'études et orientation - Devenir des élèves de 3^e en fin de 2^e PRO

	2014	2015	2016	2017	2018
1^{ère} PRO	68,2	93,8	82,9	78,1	85,7

2ème année de CAP					83,5
Redoublement	85,0	83,9	86,1	85,3	84,3
Autres situations					83,9
1ère PRO	68,2	93,8	82,9	78,1	85,7

Poursuite d'études et orientation - Devenir des élèves de 3^e en fin de 1^e année de CAP

	2014	2015	2016	2017	2018
2ème année de CAP	72,2	70,6	70,0	82,4	70,0
Redoublement					71,6
Autres situations	74,1	73,5	74,1	74,1	74,1

4 – Indicateurs portant sur le climat scolaire et la discipline

Chaque année, le fonctionnement de l'établissement est perturbé par différents phénomènes qui contribuent à fragiliser le climat scolaire comme les absences des professeurs provoquées par les convocations aux stages, l'encadrement de sorties et de projets ou les remplacements tardifs dans des conditions difficiles par des suppléants qui entraînent une rupture dans les enseignements et la colère des parents par la même occasion.

Malgré cela, le climat scolaire s'est amélioré au collège.

Il peut être considéré comme plutôt calme et serein grâce à un cadre ferme et juste.

Une réponse immédiate, juste et proportionnée est apportée à chaque incivilité, un dialogue permanent avec les familles est recherché, des rituels d'établissement ont été institués. Le pôle médico-social en collaboration avec les CPE ont élaboré ces dernières années un programme de prévention en réponses aux problématiques adolescentes.

Même si l'équilibre est toujours fragile dans un établissement REP+, la présence physique des adultes, la volonté d'encourager et soutenir les élèves dans leurs projets ainsi que les actions menées dans le cadre du CVC attestent de l'efficacité de cette politique de proximité et des progrès constatés ces dernières années.

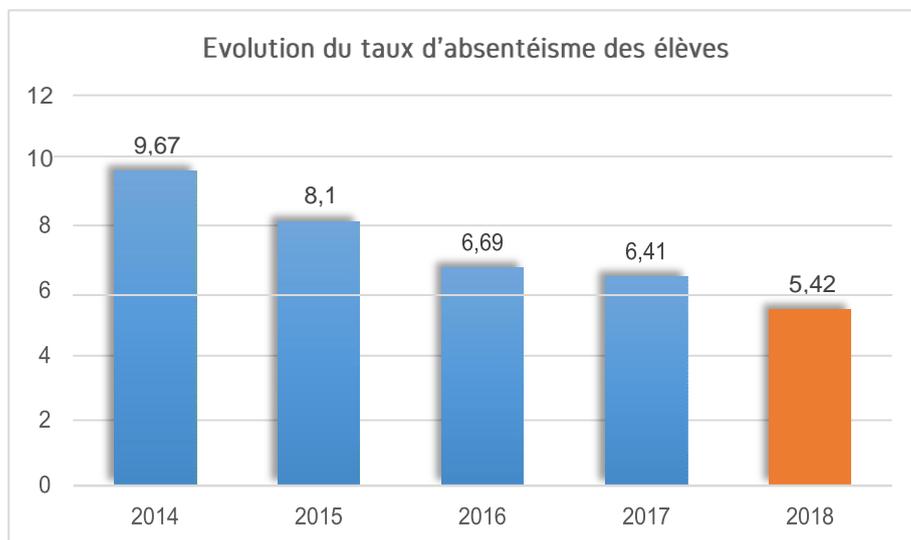
Taux d'absentéisme des élèves

La ponctualité et l'assiduité sont des préoccupations de tous les instants.

La politique de fermeté a permis de faire baisser significativement le taux d'absentéisme sur les 5 dernières années.

Des phénomènes caractéristiques de notre typologie d'établissement comme le départ anticipé en vacances ou le retour tardif du pays d'origine est toujours un réel problème.

Trop nombreux sont les élèves absents les premiers jours de septembre...



Lutter efficacement contre l'absentéisme implique le respect scrupuleux de certaines règles éprouvées depuis ces dernières années :

- **Se référer systématiquement aux motifs d'absences « officiels »**
- **Mieux impliquer les parents par une communication réactive et un suivi rigoureux**
- **Resserrer les liens entre les professeurs principaux, le pôle médico-social, les CPE, l'assistante de prévention et sécurité et la vie scolaire.**

Les sanctions et exclusions

Le nombre d'exclusions de cours est en baisse constante depuis deux ans déjà. C'est par un recours toujours moins systématique à l'exclusion que les valeurs fichées dans le contrat d'objectifs 2017-2021 qui ont été atteintes l'an dernier pourront être confirmées.

Chaque année, est aussi fait le constat que les exclusions se concentrent avec une très grande majorité sur quelques collègues seulement.

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Commissions éducatives	9	9	8	2	6
Nombre d'élèves exclus 3 jours ou plus	32	39	37	34	32
Nombre de sanctions de 3 jours ou plus	53	70	60	44	41
Nombre d'exclusions de cours	650	843	842	925	630
Conseils de discipline	8	9	8	11	7
Exclusions définitives	6	5	3	5	3

En 2017-2018, 6 commissions éducatives se sont tenues, 7 conseils de disciplines ont été convoqués et 3 renvois définitifs ont été signifiés.

La baisse marquée des conseils de disciplines et des exclusions définitives atteste de l'amélioration du climat scolaire au collège.

Le dispositif ACTE pour l'accueil des exclus a été mis en place en collaboration avec les services municipaux du programme de réussite éducative de la ville de Vénissieux et d'autres partenaires.

6 élèves ont profité du dispositif en 2017-2018. Le travail de suivi et de prévention a été très efficace.

5 – Ressources humaines et moyens de l'établissement – Caractéristiques et indicateurs

Ces dernières années, une véritable dynamique au sein de l'établissement a été rendue possible par des collègues engagés et relayée par de nouveaux professeurs arrivés lors des deux précédentes rentrées avec leur enthousiasme et leur énergie.

Les équipes réfléchissent et travaillent ensemble. Il y a une véritable émulation, chacun acceptant d'analyser ses pratiques et de les faire évoluer. Les concertations REP+ du mardi, la volonté de s'inscrire dans le projet d'établissement, de faire face ensemble aux difficultés, de croire aux objectifs et de les atteindre ont favorisé l'émergence et le renforcement d'un esprit d'établissement qui dépasse les seules équipes enseignantes.

C'est tout un établissement qui encourage ses élèves, leur donne de l'ambition, maintient le lien avec les familles.

C'est tout un établissement qui croit en leur potentiel et en leurs talents immenses.

Effectifs des personnels 2018 – 2019 (en postes et en ETP)

	Année 2018 en postes	Année 2018 en ETP**
Personnels enseignants	62	61,06
Personnels ATSS	6	5,00
Conseiller principal d'éducation	3	2,50
Autres personnels de vie scolaire	9	7,50
Personnels de direction	2	2,00
Soutien à l'enseignement	4	1,66
Animateur pédagogique	0	0,00
Total	86	79,72

** : Effectifs temps plein

Pourcentage d'ETP des personnels enseignants

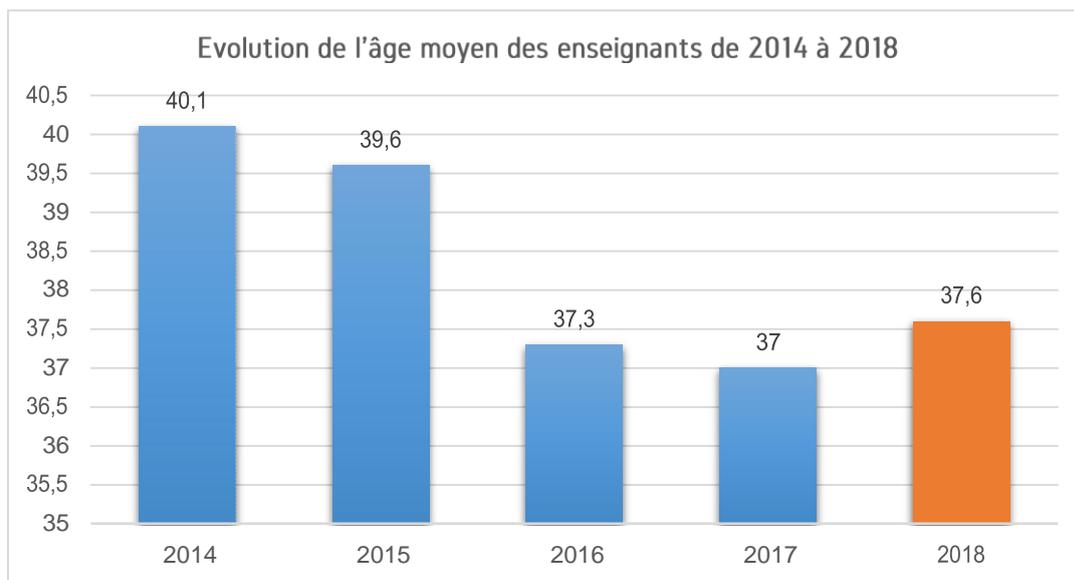
	2014	2015	2016	2017	2018
Agrégés	12,3	10,8	6,9	9,5	6,6
Certifiés, PEPS	8,6	9,0	8,8	8,6	8,1
PLP	7,5	7,8	7,8	8,0	7,6
Autres titulaires					6,8
Non- titulaires					5,4
Certifiés, PEPS, PLP (avant 2013)	5,2	5,1	5,1	5,2	5,2
Autres (avant 2013)					1,9

En 2018-2019, 1,6% du personnel enseignant était à temps partiel.

Pourcentage de femmes enseignantes

	2014	2015	2016	2017	2018
Pour l'établissement	68,8	66,7	63,0	56,6	61,3

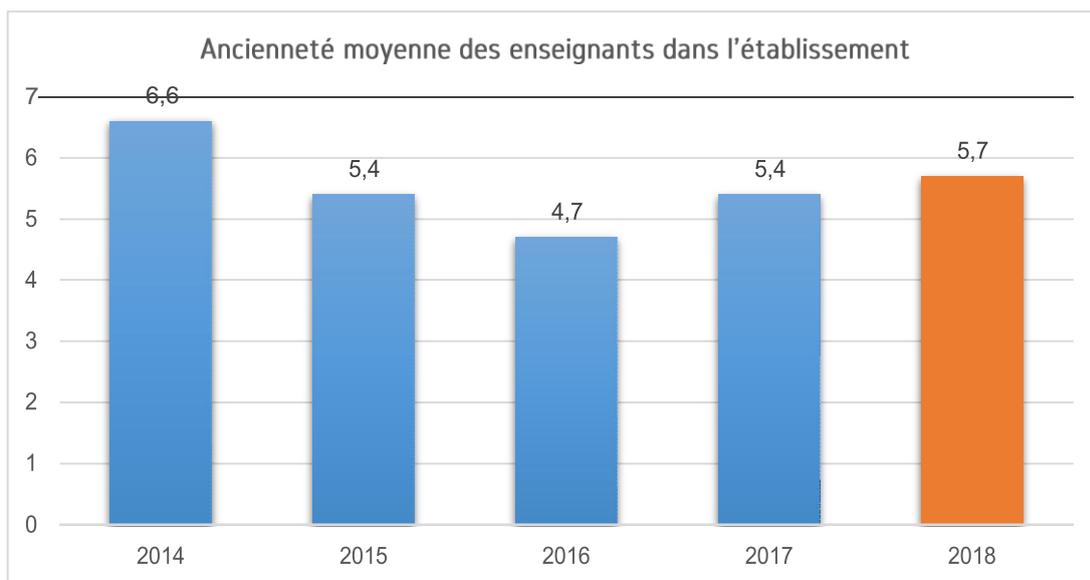
Age moyen des enseignants



Age moyen des enseignants par classe

Classe d'âge	2014	2015	2016	2017	2018
Moins de 35 ans	37,5	33,3	42,6	49,1	46,8
De 35 à 50 ans	26,0	26,9	25,5	25,9	25,5
Plus de 50 ans	25,1	25,4	24,1	24,0	24,1

Ancienneté moyenne des enseignants dans l'établissement (en années)



Ancienneté moyenne des enseignants dans l'établissement par classe

Classe d'âge	2014	2015	2016	2017	2018
Moins de 2 ans	33,3	51,7	54,1	40,7	27,4
De 2 à 5 ans	33,3	36,7	39,0	35,2	33,9
De 5 à 8 ans	30,5	32,8	35,7	32,5	30,5
Plus de 8 ans	29,8	30,8	32,3	31,0	29,1

Attractivité de l'établissement pour les enseignants titulaires

(Taux de demandes de départs / nb de titulaires)

	2014	2015	2016	2017	2018
Pour l'établissement	17,9	21,1	11,1	17,8	10,2

Dotation horaire globale (DHG)

	2018-2019
Montant DGH en HP	940
Montant DGH en HSA	142
TOTAL	1082

Les indicateurs précédents mettent en exergue trois tendances :

- Le rajeunissement des enseignants du collège notamment par le renouvellement massif ces deux dernières années avec l'arrivée de jeunes professeurs qui ont tous émis le souhait d'intégrer l'éducation prioritaire
- L'allongement de l'ancienneté dans l'établissement et dans le poste
- Un taux de demande de mutation en baisse entre 2014 et 2018

Les enseignants font désormais le choix éclairé d'intégrer un établissement de l'éducation prioritaire avec le projet d'y être fixé pour plusieurs années.

Au collège Paul Eluard, ce phénomène se traduit ainsi ces dernières années par :

- Une stabilisation des équipes enseignantes
- Un cadre professionnel de qualité et attractif par les moyens supplémentaires mis à disposition
- L'affirmation d'un esprit d'établissement
- Une meilleure perception des problématiques de l'établissement et de sa population scolaire
- Un lien renforcé avec les élèves et les familles
- Une collaboration avec l'ensemble des partenaires locaux de l'établissement dynamisée.



Synthèse des points forts et des faiblesses de l'établissement

En 2018-2019, le collège accueille 740 élèves parmi lesquels boursiers et enfants issus de familles défavorisées sont les plus représentatifs.

Les forces ou points d'appui du collège

- **Des équipes enseignantes dynamiques, motivées et engagées dans la réflexion pour l'établissement et la réussite de chaque élève.**
- **Une culture de l'Education prioritaire qui se traduit par une solidarité réelle au sein des équipes et un véritable esprit d'établissement.**
- **Un établissement bien entretenu, bien équipé et qui bénéficie de programmes de rénovation et de modernisation réguliers.**
- **Des moyens humains importants, une dotation horaire adaptée aux besoins spécifiques de l'éducation prioritaire.**
- **Une pédagogie de projets ambitieuse et innovante.**
- **Des partenariats vivants et prestigieux développés sur le plan local avec la municipalité, les associations, centres culturels, mais aussi avec des compagnies théâtrales, des grandes entreprises, des acteurs du mécénat...**
- **Un climat scolaire au collège jugé comme favorable.**
- **La richesse des procédés d'évaluation des élèves : épreuves communes, oraux blancs, brevet blanc, ...**
- **Taux de réussite au DNB en hausse.**
- **Des élèves attachants conscients des enjeux qui s'ouvrent à eux.**

Les faiblesses ou points à améliorer

- **Un environnement qui reste anxiogène malgré la modernisation du quartier.**
- **Des résultats aux examens sur les matières fondamentales encore insuffisants.**
- **Un manque de mixité sociale.**
- **Des populations fragilisées et difficiles et des situations familiales et sociales compliquées.**
- **Une culture de l'école à développer et parfois même à construire.**
- **Des codes sociaux (attitude, vocabulaire) qui doivent être mieux maîtrisés.**
- **Un absentéisme et un manque de ponctualité encore important chez les élèves.**
- **Une liaison Collège/Lycée à revitaliser afin de consolider et sécuriser les parcours scolaires au lycée.**
- **La communication tant à l'interne que vers l'extérieur.**

Le Projet d'établissement
2019 - 2023



**DÉFINITION DES
AXES ET DES
OBJECTIFS**

Définition des axes et des objectifs

Quatre axes majeurs sont retenus et se déclinent en objectifs prioritaires.

Les commissions de travail, associant les membres des équipes pédagogique, éducative, de santé et d'administration ont fait des propositions et finalisé des actions liées aux objectifs.

Cependant le projet d'établissement n'étant pas un outil figé, d'autres propositions pourront émerger, certaines actions mériteront probablement d'être retravaillées, enrichies...

Le bilan pédagogique annuel du chef d'établissement permettra d'évaluer la portée pédagogique et éducative du projet et permettra d'engager les réajustements nécessaires.

3AXE 1 - Améliorer la continuité des apprentissages

- **Objectif 1 : Uniformiser les pratiques interdisciplinaires**
- **Objectif 2 : Développer l'utilisation des outils informatiques (Pronote, Folios, etc.)**
- **Objectif 3 : Faire vivre les liaisons cycle 3 et développer la liaison collège/lycée**

3AXE 2 - Développer l'ambition et soutenir la réussite des élèves

- **Objectif 1 : Accompagner les élèves en difficulté**
- **Objectif 2 : Encourager à l'excellence**
- **Objectif 3 : Promouvoir la motivation et l'engagement des élèves (dans la vie du collège, dans le sport, la culture et/ou les sciences)**
- **Objectif 4 : Permettre aux élèves de se projeter dans leur poursuite d'études et l'entrée dans le monde du travail à travers le parcours Avenir**

3AXE 3 - Former des citoyens conscients et responsables

- **Objectif 1 : Développer l'apprentissage du vivre ensemble (savoir-être et savoir-vivre)**
- **Objectif 2 : Faire vivre les valeurs de la République (égalité, liberté, fraternité, laïcité)**
- **Objectif 3 : Faire vivre le label E3D et développer la dimension écoresponsable de l'établissement**
- **Objectif 4 : Développer l'autonomie des élèves et les encourager les élèves à être des acteurs de leur développement personnel**
- **Objectif 5 : Renforcer le rôle des délégués et des élues aux instances de l'établissement**

3AXE 4 – Accompagner les personnels

- **Objectif 1 : Accueillir et accompagner les personnels dans leur prise de poste et leurs pratiques professionnelles**
- **Objectif 2 : Améliorer la communication interne entre l'ensemble des personnels**
- **Objectif 3 : Mettre en place des temps de formations internes (sur des thématiques précises, suivant les besoins)**

AXE 1

**AMÉLIORER LA
CONTINUITÉ DES
APPRENTISSAGES**

*Le Projet d'établissement
2019 - 2023*

OBJECTIFS	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation	
OBJECTIF 1 Uniformiser les pratiques interdisciplinaires	Uniformiser les rituels d'accueil en début de classe et de déroulement des cours	Formaliser et institutionnaliser les temps rituels	- Statistiques des retards	
	Mutualiser les outils pédagogiques	Harmoniser la présentation des évaluations (bandeau, compétences évaluées)		- Acquisition d'autonomie par les élèves
		Harmoniser la présentation des cours		
		Travailler sur la préparation et présentation d'exposés		
	Mutualiser les pratiques pédagogiques	Harmoniser les compétences évaluées		
		Corriger les erreurs de langue française dans toutes les disciplines		
		Mettre en place le dispositif "Silence je lis"		
		Travailler sur la préparation et la présentation d'exposés		
	Réduire les ruptures d'enseignement liées à l'organisation d'actions et de sorties	Centraliser les projets sur une seule période (avant les vacances)	<ul style="list-style-type: none"> - Harmonisation du calendrier - Climat scolaire propice au travail 	

AXE

1

1 - Améliorer la continuité des apprentissages

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
OBJECTIF 2 Développer l' utilisation des outils informatiques (Pronote, Folios, etc.)	Permettre aux parents de mieux s'impliquer dans la scolarité de leur enfant grâce aux outils numériques	Faire une formation Pronote aux parents des 6 ^e lors de la réunion Malette de la rentrée	<ul style="list-style-type: none"> - A court terme : envoi d'un message avec réponse type « Bien reçu » attendue - A long terme : évolution des habitudes vers un usage naturel de Pronote par les familles
	Permettre aux élèves de développer leur communication numérique dans le respect de la charte informatique du collège et de la législation en vigueur	Création et utilisation d'une adresse mail scolaire pour les élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Communication opérationnelle avec les élèves - Nombre de messages envoyés et émis
	Développer l'usage des outils de communication pour les élèves, les familles et les personnels	Développer Pronote comme un Environnement de Travail Numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Volumes de connexions aux services Pronote - Fréquences des échanges entre familles et personnels
	Permettre aux enseignants d'assurer un meilleur suivi éducatif des élèves grâce aux outils numériques	Utiliser la fonction « Localisation » des élèves sur Pronote (infirmier, convocation CPE, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquences des échanges entre enseignants, pôle médico-social et les services vie scolaire - Réduction des erreurs d'appel sur Pronote

AXE

1
1 - Améliorer la continuité des apprentissages

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
OBJECTIF 3 Faire vivre les liaisons cycle 3 et développer la liaison collège/lycée	Inscrire le cycle 3 dans une programmation par projets annuelle visible par tous et mieux communiquer sur les productions, les bénéfices	Formaliser les projets cycle 3 avec un outil récapitulatif (tableau) reprenant les binômes, le projet, les dates, un récapitulatif	- Nombre de projets interdégradés mis en place
	Soutenir la liaison école/collège par davantage de collaboration entre équipes pédagogiques des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	Adapter/optimiser les rencontres entre les professeur.e.s des écoles en définissant des objectifs clairs et un calendrier précis	- Fréquences des rencontres entre PE et PLC - Productivité des groupes et efficacité des rencontres
	Dynamiser le volet culturel du cycle 3 par le biais des pratiques artistiques et de projets communs	Rencontres chantantes (maternelle à la 3 ^e) et rencontre de la chorale	- Nombre d'élèves du 1 ^{er} et 2 ^e degré inscrits - Nombre de manifestations
	Revitaliser la liaison collège/lycée au bénéfice d'une meilleure orientation et une sécurisation des parcours des élèves de 3 ^e	Développer les rencontres collège/lycées en associant une classe de 3 ^e avec un lycée (visite menant à une présentation aux autres classes ; visites de lycées)	- Evaluation par un quizz des connaissances des élèves en matière d'orientation, sur les cartes de formation des lycées environnants - Indicateurs APAE liés à l'orientation et la poursuite d'études post-seconde
	Rendre l'information à l'orientation plus accessible et plus concrète en mobilisant les anciens élèves	Mettre en place des rencontres avec les anciens élèves du collège (Échanges d'expériences sous forme de speed dating avec des anciens élèves aux parcours pertinents – à partir de la première)	- Nombre de rencontres entre anciens et actuels élèves de 3 ^e - Traces écrites dans le volet "parcours avenir" du Folios de l'élève

AXE 2

**DÉVELOPPER L'AMBITION
ET SOUTENIR LA
RÉUSSITE DES ÉLÈVES**

*Le Projet d'établissement
2019 - 2023*

AXE **2**
2 - Développer l'ambition et soutenir la réussite des élèves

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
OBJECTIF 1 Accompagner les élèves en difficulté	Développer le tutorat des élèves pour mieux individualiser la prise en charge de la difficulté scolaire	<p>Mettre en place des tutorats d'élèves pour développer l'entraide entre les élèves.</p> <p>Mettre en place des tutorats adultes/élèves en cas de difficultés scolaires et de manque de confiance en soi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Progression de l'élève en difficulté (moyenne chiffrée et compétences) - Nombre de tutorats installés
	Proposer un accompagnement personnalisé dédié à la préparation des examens en fonction des besoins définis	<p>Mise en place du dispositif "SOS matières"</p> <p>Dédier un quota d'HSE spécifiques à la préparation des brevets blancs et devoirs communs par des référents identifiés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Progression des élèves pris en charge (Moyenne chiffrée et compétences) - Suivi des résultats aux devoirs communs et DNB blancs
	Institutionnaliser le PPRE au sein de l'établissement comme outil de suivi et de remédiation de la difficulté scolaire de l'élève	Cibler une compétence sur un temps donné et évaluer les bénéfices par l'analyse du différentiel "avant / après"	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de PPRE mis en place - Progression des élèves sous PPRE (Moyenne chiffrée et compétences)

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
OBJECTIF 1 Accompagner les élèves en difficulté	Accroître l'efficacité du programme "Devoirs Faits" en développant le lien entre le dispositif et les disciplines	Mettre en place une organisation rigoureuse qui permet de pérenniser le programme sur toute l'année	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en fin de trimestre par questionnaire pour les élèves (avant/après, progression)
		Définir des objectifs par période avec mise sous condition de la reconduction des inscriptions	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi spécifique des résultats scolaires des élèves pris en charge par le dispositif
	Définir des temps de "passage de relais" entre professeurs principaux de l'année N-1 et N pour assurer un meilleur suivi des élèves en difficulté	Mobiliser le plus grande nombre de ressources comme la fiche des conseils de classe ou d'autres éléments à disposition Procéder à des inscriptions d'office en devoirs faits dès la fin d'année précédente	<ul style="list-style-type: none"> - Progression des élèves pris en charge (Moyenne chiffrée et compétences) - Suivi des résultats aux devoirs communs et DNB blancs
	Redéfinir l'organisation et l'ergonomie des salles de permanence pour les adapter à la mise en place d'études surveillées ou dirigées	Mettre à disposition du matériel pour travailler : manuels, livres pour lire	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation par les élèves du climat de travail en fin d'année - Fréquentation des salles de permanence

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
OBJECTIF 2 Encourager à l'excellence	Pousser les élèves de 3 ^e vers l'ambition et la réussite scolaire	Pérenniser le Parcours d'Excellence (Parex) en 3e pour mieux motiver les élèves et donner du sens aux enseignements	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves inscrits en PAREX - Analyse des résultats des élèves pris en charge en PAREX. - Nombre d'interventions, d'actions et de partenariats mis en place.
	Développer l'excellence dans tous les niveaux pour répondre à l'appétence des bons élèves	Développer, dans l'ensemble des disciplines, des « parcours d'excellence » en classe basés sur le volontariat (Exercices supplémentaires, ouvrages à lire, partenariats et actions, etc...)	- Nombre d'élèves volontaires inscrits
		Favoriser la curiosité des élèves en mettant à disposition en classe des exercices et documents d'approfondissement (livres, magazines)	- Nombre d'interventions, d'actions et de partenariats mis en place.
		Mettre à disposition des ouvrages divers au CDI pour les élèves demandeurs de travail	- Comptabilisation de l'utilisation des documents et ressources documentaires

AXE **2**

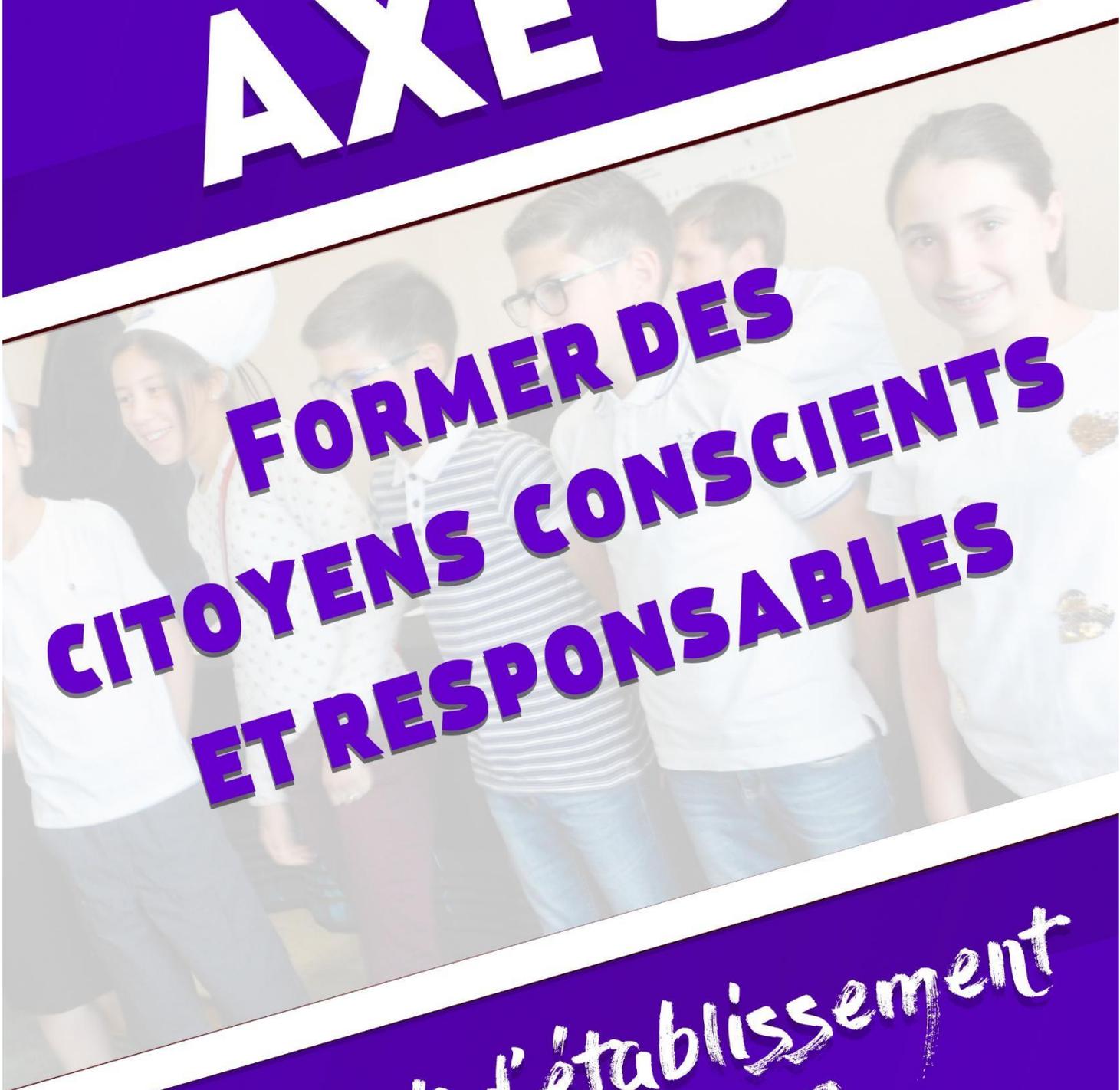
2 - Développer l'ambition et soutenir la réussite des élèves

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
OBJECTIF 2 Encourager à l'excellence	Promouvoir l'excellence à travers la pratique d'une langue vivante étrangère	Encourager le passage de la certification de langue pour les très bons élèves (certification A2 par exemple)	- Nombre d'élèves inscrits en certification A2
	Promouvoir l'excellence et les valeurs de citoyenneté dans les pratiques sportives	Développer le rôle des "jeunes officiels" et les rôles autres que sportifs dans le sport et l'UNSS	- Nombre d'élèves volontaires inscrits - Taux de succès aux épreuves "Jeunes officiels"

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
OBJECTIF 3 Promouvoir la motivation et l'engagement des élèves (dans la vie du collège, dans le sport, la culture et/ou les sciences)	Inciter les élèves à s'engager dans des initiatives complémentaires de leur scolarité	Encourager les élèves à s'investir dans des activités périscolaires (clubs du collège, sciences, UNSS, théâtre, échec, club langues, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de clubs - Nombre de participants
	Permettre à l'élève de valoriser ses réussites par le biais de la pratique sportive.	Banaliser la demi-journée du sportif pour les 6^e	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers mis en place - Nombre de participants - Couverture médiatique de l'évènement
	Renforcer le rôle du CVC comme vecteur fondamental de transmission des valeurs citoyennes	Permettre au CVC d'être force de proposition	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets - Finalisation des productions

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
<p><u>OBJECTIF 4</u></p> <p>Permettre aux élèves de se projeter dans leurs poursuites d' études et l' entrée dans le monde du travail à travers le parcours Avenir</p>	<p>Développer l'information à l'orientation et aborder l'entrée dans la vie active en tant que citoyen</p>	<p>Soutenir les actions et étendre les partenariats pour rapprocher l'école du monde de l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions et de manifestations - Nombre d'entreprises partenaires
	<p>Donner du sens aux enseignements disciplinaires en donnant une dimension transversale au parcours Avenir</p>	<p>Proposer des projets pluridisciplinaires possiblement en lien avec des intervenants extérieurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets menés à terme - Nombre d'entreprises partenaires

AXE 3



**FORMER DES
CITOYENS CONSCIENTS
ET RESPONSABLES**

*Le Projet d'établissement
2019 - 2023*

AXE **3**

3 - Former des citoyens conscients et responsables

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
OBJECTIF 1 Développer l'apprentissage du vivre ensemble (savoir-être et savoir-vivre)	<p>Donner les moyens aux élèves de développer leurs compétences verbales pour lutter contre les violences physiques</p>	<p>Développer les compétences de savoir-être (langage, tenue, relations aux autres, retards)</p>	<p>- Nombre de rapports d'incidents concernant le vivre ensemble</p>
	<p>Sensibiliser les élèves aux bonnes postures et codes sociaux à respecter en communauté</p>	<p>Mettre en place des journées de l'élégance (Photo de classe, bonnes manières, repas de gala à la cantine)</p>	<p>- Nombre de participants - Nombre de manifestations</p>

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
<p>OBJECTIF 2 Faire vivre les valeurs de la République (égalité, liberté, fraternité, laïcité)</p>	<p>Promouvoir chez les élèves les valeurs de solidarité et d'entraide</p>	<p>Encourager l'entraide entre pairs Inciter les élèves à des prises de responsabilités</p>	<p>- Nombre de tutorats</p>
	<p>Sensibiliser les élèves au principes et valeurs de laïcité</p>	<p>Inciter les élèves à participer à la journée de la Laïcité du 9 décembre</p>	<p>- Nombre de participants - Nombre de productions par classe</p>
	<p>Engager la participation des élèves aux journées de commémorations annuelles et aux devoirs de mémoire</p>	<p>Inciter les élèves à participer aux journées de commémorations des 11 novembre et 8 mai</p>	<p>- Nombre de participants - Nombre de productions par classe</p>
	<p>Sensibiliser les élèves aux relations fille/garçon en milieu scolaire et les informer des inégalités qui en découlent dans la société</p>	<p>Inscrire les élèves dans des actions et des partenariats S'appuyer sur les deux référents "égalité" pour mettre en place des actions en local</p>	<p>- Nombre de participants - Nombre de productions par classe</p>

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
<p>OBJECTIF 3</p> <p>Faire vivre le label E3D et développer la dimension écoresponsable de l'établissement</p>	<p>Promouvoir chez les élèves une conscience écoresponsable</p>	<p>Assurer la mise en place d'un service de pesée des déchets et d'un suivi annuel rigoureux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de déchets produits
		<p>Inciter les élèves à lutter contre le gaspillage en utilisant les poules pour recycler les restes de la cantine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de déchets produits en cantine - Nombre d'œufs pondus mensuellement
		<p>"Reverdir" le collège par une sélection d'idées et d'objectifs à mettre en place en début d'année sur tous les niveaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets - Nombre de productions abouties
		<p>Organiser l'élection d'éco-délégués indépendants du CVC</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de volontaires - Nombre d'actions écoresponsables sur l'année

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
OBJECTIF 4 Développer l' autonomie des élèves et les encourager à être des acteurs de leur développement personnel	Responsabiliser les élèves sur les problématiques scolaires et éducatives et leur capacité à y influencer par une attitude constructive	Développer l'autonomie des élèves dans la classe	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'oubli de matériel - Comptabilisation du travail non fait, questions posées
		Développer l'autonomie des élèves au collège	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de retards - Nombre d'absences injustifiées
	Mobiliser les élèves autour de projets ambitieux, notamment par le biais des pratiques sportives et artistiques	Développer la participation des élèves aux projets culturels et sportifs (Parcours du spectateur en collaboration avec le théâtre de Vénissieux, Chorale, classe à PAC, UNSS, PTEAC)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Nombre d'élèves ayant choisi le PEAC pour l'oral du DNB
	Sensibiliser les élèves à l'éducation à la santé et aux pratiques à risques	Développer le parcours Santé dans sa dimension transdisciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Nombre d'élèves ayant choisi le parcours Santé pour l'oral du DNB

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
OBJECTIF 5 Renforcer le rôle des délégués et des élus aux instances de l'établissement	Améliorer l'attractivité et la visibilité du rôle de délégué	Revaloriser le rôle des délégués par plus de formations, de réunions en lien avec les vies de classe	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'animations - Nombre d'élèves candidats aux élections de délégués
	Valoriser les élèves en responsabilité au collège et communiquer sur leurs rôles et missions	Mettre en valeur les élèves ayant des responsabilités au collège	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves concernés - Nombre de missions par élève

AXE 4

**ACCOMPAGNER
LES PERSONNELS**

*Le Projet d'établissement
2019 - 2023*

AXE 4
4 - Accompagner les personnels

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
OBJECTIF 1 Accueillir et accompagner les personnels dans leur prise de poste et leurs pratiques professionnelles	Encourager les échanges d'expérience entre anciens et nouveaux collègues. Les inciter à partager leurs impressions et notamment sur leur prise de poste, leurs premiers cours	Temps de discussion réguliers avec les nouveaux par des échanges de pratiques, retour sur les problèmes rencontrés.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres - Enquête de satisfaction
	Favoriser le tutorat et les transferts de pratiques professionnelles entre collègues	Visites mutualisées d'anciens et de nouveaux collègues au cours du 1^{er} mois Développer les observations croisées entre collègues	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de demandes - Comptabilisation des synthèses de retour d'expériences
	Faciliter les transferts d'expériences par le biais de projets interdisciplinaires et de la co-animation de cours.	Développer les projets interdisciplinaires pour favoriser les échanges de pratiques Favoriser la co-animation de cours par une répartition horaire adaptée	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets menés en co-intervention - Nombre de cours de la répartition dédiés à la co-intervention.
	Mieux accueillir les nouveaux collègues et faciliter leur intégration au sein de l'établissement et des équipes	Créer un vade-mecum du nouvel arrivant	Auprès des nouveaux collègues : <ul style="list-style-type: none"> - Enquête de satisfaction - Autre outil d'évaluation du bien-être

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
OBJECTIF 2 Améliorer la communication interne entre l'ensemble des personnels	<p>Favoriser l'usage des outils numériques dans la gestion de classe et les pratiques pédagogiques</p>	<p>Développer l'utilisation des outils informatiques (Pronote, Folios) par une formation interne</p> <p>Créer une adresse de messagerie d'urgence pouvant recueillir les demandes d'assistance sur les problématiques numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Audit interne - Outils d'évaluation des contenus de formation

	Stratégies	Actions et solutions proposées	Résultats attendus - Indicateurs d'évaluation
OBJECTIF 3 Mettre en place des temps de formations internes (sur des thématiques précises, suivant les besoins)	<p>Sensibiliser les collègues aux spécificités des pratiques professionnelles en Education prioritaire à travers des actions de formations d'initiative locale ou internes à l'établissement</p>	<p>Mettre en place des formations internes sur des temps de concertations REP+ sur les bonnes pratiques de gestion de classe, le travail du PP, etc..</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de demandes de thématiques à traiter - Nombre d'actions de formation consignées sur une programmation annuelle
	<p>Mobiliser les outils numériques pour faciliter le partage des informations, contribuer à une gestion plus efficace de l'établissement et permettre aux enseignants d'assurer un meilleur suivi éducatif des élèves</p>	<p>Créer un agenda numérique partagé, renseigné par le responsable de chaque action</p> <p>Favoriser la co-animation de cours par une répartition horaire adaptée</p> <p>Avoir accès aux EDT des collègues sur Pronote (+ une version papier en salle des profs)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de comptes connectés à l'agenda partagé - Densité des événements consignés et partagés - Fréquences des échanges entre enseignants, pôle médico-social et les services vie scolaire

Le Projet d'établissement
2019 - 2023

**LES DOCUMENTS
ET RESSOURCES
ANNEXES**

*Le Projet d'établissement
2019 - 2023*

LE PARCOURS AVENIR

*Se projeter dans l'avenir et
faire des choix d'orientation éclairés*

Annexes et ressources

 **LE PARCOURS AVENIR**

Le parcours Avenir s'adresse à tout élève de la classe de sixième à la classe de terminale. Il se fonde sur l'acquisition de compétences et de connaissances relatives au monde économique, social et professionnel, dans le cadre des enseignements disciplinaires et des formes spécifiques d'enseignements diversifiés.

Il s'inscrit dans le cadre du socle commun, de connaissances, de compétences et de culture en lien avec les programmes du collège et du lycée. L'ancrage dans les enseignements doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences et connaissances suffisantes pour se projeter dans l'avenir et faire des choix d'orientation éclairés.

Ce parcours se réalise dans le cadre des enseignements disciplinaires et des formes spécifiques d'enseignements comme l'EPI « J'entreprends » proposé en 3^e ou encore l'action « Reporter en entreprise » en 4^e.

L'enrichissement du parcours Avenir s'articule autour de trois objectifs :

Objectif 1 : Permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel.

- ✓ **Élargir ses représentations sur les milieux professionnels**
- ✓ **Développer l'approche « métiers » dans les enseignements**
- ✓ **Découvrir le monde économique et professionnel (en France et en Europe)**
- ✓ **Exploiter les ressources numériques (Site ONISEP) pour découvrir et se documenter sur des métiers**

Objectif 2 : Développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative.

- ✓ **Développer son sens de l'engagement et de l'initiative, son ambition personnelle, se préparer à faire des choix scolaires et professionnels.**
- ✓ **Amener les élèves à plus d'autonomie dans leur travail en vue de devenir lycéen et à réfléchir et à appréhender progressivement l'idée d'éloignement.**
- ✓ **Gommer les inégalités professionnelles hommes – femmes**

Objectif 3 : Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

- ✓ **Construire son itinéraire de formation en lien avec son travail scolaire du moment**
- ✓ **Définir ses goûts et sa personnalité en ayant une meilleure connaissance de soi**
- ✓ **Eviter toute sortie du collège sans solution d'affectation**
- ✓ **Développer les usages numériques pour réfléchir à son orientation : logiciel FOLIOS**

Le suivi de l'élève est assuré collectivement par l'équipe éducative du collège : le chef d'établissement et son équipe, le professeur principal, les professeurs, la professeure documentaliste, le conseiller d'orientation-psychologue, le conseiller principal d'éducation.

NIVEAU	OBJECTIFS	ACTIONS	ACTEURS	TRAVAIL	CALENDRIER
6^e	Découvrir des métiers du collège. (1 métier par élève) + présentation orale individuelle	- Enrichir le site du collège -Découvrir les sites d'informations sur l'ONISEP	Professeurs Principaux font réaliser les fiches et transmettent au Webmestre Professeur documentaliste	Interviews/réalisation de fiches métiers.	1^{er} trimestre
	Le « Métier du collégien »	Définir les droits et devoirs de l'élève au collège sur son attitude et son travail -> Définir les codes à adopter	PP Vie scolaire et médicale	Réaliser une feuille A5 à coller dans son carnet de liaison.	1^{er} trimestre
	Présentation du kiosque ONISEP	Faire découvrir les ressources du CDI en matière d'orientation.	Documentaliste PP PsyEN	Apprentissage d'une méthode de recherche. Réalisation d'une fiche métier.	2^{ème} trimestre
	Découvrir des métiers liés aux projets culturels de la classe	Enrichir le site du collège + FOLIOS	Professionnels + professeur de musique et arts plastiques	Préparation et exploitation (PP + professeur des arts)	2^{ème} trimestre
	Connaitre ses goûts et ses points forts	Compléter son profil et ses goûts sur FOLIOS	Professeurs principaux Documentaliste PsyEN	Cibler ses matières préférées Définir ses points forts en fonction de ses résultats	3^{ème} trimestre

5^e	Retour sur les Codes et savoir être : similitude collège/ entreprises	Intervention d'un professionnel dans chaque classe	PP entreprise	Réalisation d'une charte ou sous forme d'affiche	Début d'Année
	Présentation du site FOLIOS	Faire découvrir le site comme espace de stockage sur les Parcours et EPI travaillé au collège	Documentaliste PP	Saisir des informations sur le site	En début puis Toute l'année
	Découvrir un métier de la sphère familiale	Enrichir le site du collège	Professeurs Principaux font réaliser les fiches et transmettent au Webmestre Elèves saisissent sur FOLIOS	Interviews Réalisation de fiches métiers.	1^{er} trimestre
	Découvrir un métier artistique	Rencontre avec des professionnels	PP en lieu avec les professeurs d'Arts (musique, arts plastiques), chaque classe réalise une fiche métier qui sera saisie sur FOLIOS	Réalisation d'une fiche métier qui enrichira le site du collège	Toute l'année

	Découvrir des métiers liés au développement durable	- Enrichir le site du collège -Découvrir les sites d'informations sur l'ONISEP	Professeurs principaux Documentaliste Professeurs de sciences	-Interviews/réalisation de fiches métiers. - Saisie sur FOLIOS	2^{ème} trimestre
	Inégalité professionnelle hommes – femmes	Métiers masculins / métiers féminins : travail autour de la représentation des genres	PP PsyEN	Quiz sur métiers et idées reçues	2^{ème} trimestre
4^e	Retour sur les sources d'informations (FOLIOS – Kiosque et site ONISEP)				
	Découvrir les voies de formations	Forum des métiers 4^e interne Sensibilisation à l'orientation Présentation des voies de formation (3^{ème} prépa pro + amorce lycée PRO et GT)	Invitations de professionnels si possible des parents d'élèves pour présenter leur métier	Rédaction questions avec les professeurs principaux Puis saisie FOLIOS	1^{er} et 2^{ème} trimestres
	Préparer son orientation : centres d'intérêts et connaissance de soi	Quiz « Quels métiers pour moi ? »	PP PsyEN	FOLIOS+ Test de personnalité Travail sur le bulletin et goût → Réflexion sur orientation post 4e	Avant janvier

	Découvrir l'entreprise	Reporters en entreprises Une classe est jumelée à une entreprise et réalise un support et une présentation orale en groupe de 3/4 élèves.	PP	Préparation de la visite Préparation de la rencontre Retour témoignages – photos autres travaux sur le site du collège	2eme trimestre
	Prise de conscience de la dynamique des métiers par l'évolution technologique	Evolution des métiers : les métiers d'hier / les métiers de demain	Intervenants ?	Exprimer un avis personnel sur l'intérêt et difficultés de tel métier ou telle formation découverte	3eme trimestre
3è	Adopter les Codes et savoir-être en milieu pro Avec similitude école/entreprise	Intervention DRH et jeu du speed-dating	Actions de « codes partagées »	Elaboration d'une charte de bonne conduite	Début d'année
	Retour des anciens élèves	Rencontre d'anciens élèves 1ere – Term et à n/n+1 post bac	Élèves 1ere – Term et à n/n+1 post bac PP	Témoignages	Rencontre d'anciens élèves 1ere – Term et à n/n+1 post bac
	Situation milieu pro	Stage en entreprise	3è/tous les professeurs	Rapport de stage écrit /grand oral.	Fin novembre, restitution et correction rapport stage avant Noël Oral à la rentrée de janvier
	Découvrir le lycée	Journée de liaison collège/Lycées secteurs ou pro OU intervention de proviseur de lycée de secteur pour évoquer les changements et exigences de la 2nd	Tous les 3è / PP / PsyEN / Parents / direction / Proviseur	Retour écrit des élèves sur cette découverte	Janvier

	Être acteur de son projet d'orientation	Forum des métiers 3^e	Invitations de professionnels si possible des parents d'élèves	Rédaction de questions et fiches métiers sur FOLIOS	Fin Janvier
	Être acteur de son projet d'orientation	- Mondial des métiers - Visite lycées portes ouvertes	Initiative des élèves	Retour avec le PP des visites effectuées	Janvier – Février – Mars
	Formuler et argumenter ses vœux d'orientation	Rencontre PsyEN	PsyEN /Elèves/Parents	2eme quiz « Quels métiers pour moi ? » Comparaison avec la 4^e	Dans l'année
	Être acteur de son projet d'orientation	Orientation concertée	PP/Elève/Parents/COP/Direction	Construire son projet d'orientation	Décembre – fin Mai

Le projet d'établissement
2019 - 2023

LE PARCOURS CITOYEN

*“Faire de nos élèves
les citoyens de demain”*

Annexes et ressources

 **LE PARCOURS CITOYEN**

De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. Le parcours citoyen de l'élève est inscrit dans le projet global de formation de l'élève. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information, et participant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques.

Le parcours citoyen permet d'aborder les grands champs de l'éducation à la citoyenneté :

- **La transmission des valeurs républicaines et du principe de laïcité ;**
- **La culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel ;**
- **La lutte contre toutes les formes de discriminations et en particulier la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, notamment à travers l'ouverture sur l'Europe et le monde;**
- **La prévention et la lutte contre le harcèlement ;**
- **La lutte contre l'homophobie ;**
- **L'éducation à l'environnement et au développement durable ;**
- **L'éducation aux médias et à l'information ;**
- **L'éducation à la défense.**

Dans le cadre du parcours citoyen de l'élève, le collège Paul Eluard s'appuie ou souhaiterait s'appuyer sur différents moyens de mise en œuvre :

- 1. Des éléments inclus dans les programmes disciplinaires de manière directe ou indirecte**
(exemples : étude de la démocratie en EMC ; respect de l'autre et de l'arbitre dans les sports collectifs).
- 2. Des actions par niveau menées avec les pôles vie scolaire et médico-social :**
 - **6^{ème} : Langage entre pairs**
 - **5^{ème} : Intervention sur la rumeur**
 - **4^{ème} : Les relations filles-garçons**
- 3. Des actions faites par les élèves du collège :**
 - **Participation à la Journée de la laïcité**

- **Participation des élèves et des enseignants aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai**
 - **Passage de l'ASSR**
- 4. Des idées de projets menés par des membres de l'équipe éducative**
- **Projet Champagneux et apprentissage du vivre-ensemble**
 - **Actions autour de l'égalité fille-garçon**
 - **Mise en place d'éco-délégué(e)s**
- 5. Les actions menées dans la cadre du CVC**

Le Projet d'établissement
2019 - 2023

**LE PARCOURS D'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTUREL**

*“Favoriser l'acquisition d'une
culture artistique personnelle”*

Annexes et ressources

LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

De l'école au lycée, le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est inscrit dans le projet global de formation de l'élève défini par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et mise en œuvre par les programmes de cycle.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Il repose sur les trois champs indissociables de l'éducation artistique et culturelle qui en constituent les trois piliers :

- **Des rencontres** : rencontres, directes et indirectes, avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion... ;
- **Des pratiques**, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés ;
- **Des connaissances** : appropriation de repères ; appropriation d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel de l'élève, le collège Paul Eluard s'appuie sur :

1. **Les éléments inclus dans les programmes disciplinaires de manière directe ou indirecte** (exemples : arts plastiques, éducation musicale, français, langues étrangères, histoire-géographie-EMC).
2. **Les spectacles « vivants »** auxquels les élèves assistent (théâtre de Vénissieux, opéra de Lyon ...), les expositions visitées et la participation à différentes manifestations culturelles. La programmation de nos partenaires culturels change tous les ans et donc les séquences d'éducation musicale et d'arts plastiques se construisent en fonction des œuvres rencontrées.
3. **La participation aux « Rencontres chantantes »** en lien avec les écoles du réseau REP+ Eluard, avec les chorales de la maternelle au collège. (G. Péri, C. Perrault, L. Pergaud et L. Lagrange soit environ 200 élèves).

- 4. Les classes PAC (Pratique Artistiques et Culturelles) sur une année pour quelques classes : rencontre et pratique avec des artistes donnant lieu à une restitution finale souvent sur scène (théâtre de Vénissieux, Salle Erik Satie ou autre ...).**

- 5. Des pratiques artistiques plus approfondies et sur la base du volontariat.**
 - **La chorale, chaque année un programme différent présenté sur la scène du théâtre de Vénissieux avec d'autres collèges dans le cadre d'ARCIS (Association pour la Rencontre des Choristes et Instrumentistes du Second degré).**
 - **Un parcours du spectateur est proposé aux membres de la chorale du collège (3 spectacles en soirée dans la programmation du théâtre de Vénissieux).**

Charte pour l'éducation artistique et culturelle

ÉLABORÉE PAR LE HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (2016)
(Document disponible sur le site de la DAAC)

- 1 : L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.
- 2 : L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**
- 3 : L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.**
- 4 : L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.**
- 5 : L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.**
- 6 : L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**
- 7 : L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.**
- 8 : L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).**
- 9 : L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.**
- 10 : Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.**

Le Projet d'établissement
2019 - 2023

LE PARCOURS ÉDUCATIF DE SANTÉ

*“ Réduire les inégalités sociales et
promouvoir une école plus équitable ”*

Annexes et ressources

LE PARCOURS EDUCATIF DE SANTÉ

De la maternelle au lycée, le parcours éducatif de santé (PES) permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.

La politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves vise à réduire les inégalités sociales, d'éducation et de santé pour permettre la réussite de tous les élèves et promouvoir une école plus juste et plus équitable. Elle contribue à offrir aux élèves les conditions favorables aux apprentissages. Elle concourt à créer un environnement scolaire favorable et constitue un élément clé d'une école du bien-être et de la bienveillance.

Dans le cadre du parcours éducatif de santé, le collège Paul Eluard s'appuie ou souhaiterait s'appuyer sur trois « espaces » de mise en œuvre :

1. **Les actions par niveau portant sur différentes thématiques**
 - **6^{ème} : l'hygiène de vie (sommeil, alimentation)**
 - **5^{ème} : la puberté et le corps**
 - **4^{ème} : les relations filles-garçons et les écrans**
 - **3^{ème} : l'estime de soi**
2. **Les projets ponctuels abordant des thématiques liées au PES – exemple du projet « Matin malin » en classe de 6^{ème}**

Objectif: Réalisation d'un travail d'approfondissement de la partie des programmes d'EIST en 6^e et de réinvestissement dans les programmes de SVT en 5^{ème}

Acquis espérés des élèves :

- **Connaissance des différents groupes d'aliments.**
- **Mise en place des règles de base de l'hygiène alimentaire à travers les besoins nutritionnels en fonction de l'âge et de l'activité physique : sensibilisation à l'interdépendance alimentation/activité (aspect quantitatif et qualitatif).**
- **Acquisition des bonnes habitudes alimentaires et prise de conscience de l'importance d'un petit déjeuner quotidien équilibré et varié : petit déjeuner type au cours duquel chaque élève de 6^{ème} devra choisir les composants de son « MATIN MALIN ».**
- **Apprentissage personnel de la composition d'un petit déjeuner équilibré et varié : études des effets relatifs aux mauvaises habitudes alimentaires (excès, carences)**
- **Initiation aux règles de la nutrition et de l'hygiène de vie (alimentation/sommeil) : les cycles du sommeil : formation des mêmes élèves qui sera véhiculée par une exposition.**

Visibilité :

- **Réalisation d'affiches et exposition**
 - **Mise en place de « mini conférences » par un groupe pilote d'élèves auprès de leurs camarades de 6^e.**
3. **Les éléments inclus dans les programmes disciplinaires, notamment ceux des matières scientifiques :**

Matières	6^{ème}	5^{ème}	4^{ème}	3^{ème}
EIST	Alimentation Pyramide alimentaire Préparation de repas équilibrés et variés Energie dépensée Calcul du métabolisme de base			
SVT		Alimentation/Digestion (Nutrition et organisation fonctionnelle à l'échelle de l'organisme et des organes, enjeux liés aux comportements responsables individuels et collectifs en matière de santé). Le corps humain et la santé: Rythmes cardiaque et respiratoire, et effort physique (enjeux liés aux comportements responsables individuels et collectifs en matière de santé, tabagisme, drogues).	Étude de la reproduction sexuée humaine (Expliquer sur quoi reposent les comportements responsables dans le domaine de la sexualité : Fertilité, grossesse, respect de l'autre, choix raisonné de la procréation, contraception, prévention des infections sexuellement transmissibles). Message nerveux, centres nerveux, nerfs, cellules nerveuses. Activité cérébrale ; hygiène de vie : conditions d'un bon fonctionnement du système nerveux, perturbations par certaines situations ou consommations (enjeux liés aux comportements responsables individuels et collectifs en matière de santé).	Notions d'aléas, de vulnérabilité et de risque en lien avec les phénomènes naturels ; prévisions (prendre conscience des enjeux sociétaux et de l'impact des politiques publiques et des comportements individuels) Partie Immunologie : interactions avec des micro-organismes, asepsie/antisepsie (enjeux liés aux comportements responsables individuels et collectifs en matière de santé, vaccination, MST entre autres). Théorie de l'évolution: Distinguer une connaissance scientifique d'une croyance.

<p>Physique- Chimie</p>		<p>La sécurité électrique à la maison (dispositif de sécurité : disjoncteur et fusible, différence entre électrisation et électrocution)</p> <p>La sécurité optique (utilisation du Laser, observation d'une éclipse de Soleil)</p> <p>Les pictogrammes de sécurité au laboratoire (risque et prévention)</p> <p>L'eau dans le corps humain</p>	<p>Les pictogrammes de sécurité au laboratoire (risque et prévention)</p> <p>Dangers des combustions (intoxication au monoxyde de carbone)</p> <p>Sécurité acoustique (seuil d'audition, seuil de sécurité, seuil de douleur)</p> <p>Sécurité routière (distance de sécurité)</p> <p>Ondes sonores (Rayon X : radiographie, ultrason : échographie...)</p>	<p>Les pictogrammes de sécurité au laboratoire (risque et prévention)</p> <p>Dangers des acides et des bases</p> <p>Les pluies acides (causes et conséquences sur l'environnement et l'être humain)</p> <p>La sécurité électrique à la maison (dispositif de sécurité : disjoncteur et fusible)</p>
------------------------------------	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le Projet d'établissement
2019 - 2023



LES PARCOURS D'EXCELLENCE

“Des parcours au
service de l'ambition scolaire”

Annexes et ressources

LE PARCOURS D'EXCELLENCE

Constats :

- **Beaucoup d'adaptation au quotidien pour les élèves en difficultés mais peu de différenciation pour les élèves performants.**
- **Nécessité d'une ouverture culturelle plus importante pour les 3^e qui construisent leur projet professionnel pour les élèves qui envisagent des études longues.**
- **Peu de temps accordé aux élèves discrets mais volontaires.**

Objectifs :

- **Proposer aux élèves volontaires des ateliers et des sorties visant à l'ouverture culturelle**
- **Acquisition d'une culture humaniste, en lien avec les valeurs de la République française**
- **Réduire les inégalités sociales en offrant aux élèves la possibilité de rencontrer des acteurs de la vie publique, des personnalités au parcours original ou des de faire découvrir des métiers qu'ils ne connaissent pas**
- **Développer les valeurs de solidarité, d'entraide entre les garçons et les filles**
- **Favoriser l'acquisition de méthodes d'organisation personnelle, d'expression orale.**

Sélection des élèves :

- **Repérage dès la fin de 4^e par les professeurs principaux**
- **Création de la liste définitive en début d'année de 3^e, après consultation des nouveaux professeurs principaux**
- **Répartition des élèves dans chaque parcours, en fonction de sa personnalité, de ses goûts, de son profil scolaire ou de son projet professionnel**
- **Contrat de confiance passé avec l'élève**

Les parcours :

- **Un parcours en partenariat avec le Pôle Réussite de l'Université Lyon 3, à partir de modules conçus par l'Université autour de la confiance en soi, la gestion du stress, l'organisation du travail.**

Ce parcours s'adresse aux élèves ayant besoin de développer leur expression, leur confiance en soi ou des méthodes d'organisation personnelle.

- **Un parcours en partenariat avec l'Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes (ISARA) : les élèves sont encadrés par des étudiants de l'ISARA avec lesquels ils découvrent et utilisent diverses méthodes scientifiques au cours de séances en laboratoire et de sorties à caractère scientifique.**

Ce parcours s'adresse aux élèves souhaitant construire un projet professionnel en lien avec le monde scientifique.

- **Un parcours organisé par le collège, qui prévoit une série de sorties et d'ateliers (visite des Archives Départementales, visite de l'Assemblée nationale, rencontre avec des documentaristes...) pour offrir une ouverture culturelle, développer la capacité à s'exprimer.**

Ce parcours s'adresse aux élèves ayant des capacités dans toutes les matières et dont les goûts sont éclectiques.

L'esprit des parcours

- **Apprendre à se comporter correctement en toutes circonstances**
- **Se sentir à l'aise dans tous les univers sociaux**
- **Développer le goût de l'exigence et de l'effort**
- **Créer une dynamique positive dans les échanges avec les personnes rencontrées**

Evaluation du dispositif

- **Augmentation de la participation orale**
- **Evaluation des retards et absences**
- **Nombre de demandes dans des établissements hors secteurs ou proposant un cursus spécifique**
- **Création d'un projet professionnel solide et réaliste lors des Orientations concertées**
- **Résultats obtenus lors des brevets blancs**

Le Projet d'établissement
2019 - 2023

LES DEVOIRS FAITS

*“Faire évoluer le dispositif
pour plus d'efficacité scolaire”*

Annexes et ressources

 **LE DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS » AU COLLEGE P. ELUARD**

Axe 2 : Développer l'ambition**Objectif 1 : Accompagner les élèves en difficulté**

Le programme Devoirs faits vise à surmonter les blocages en offrant un cadre bienveillant aux élèves pour progresser.

Le travail personnel fourni par les élèves est déterminant pour la réussite de leur scolarité. Ce travail commence dans le cadre de la classe, par l'acquisition des méthodes et des compétences attendues ; il se poursuit en dehors de la classe avec les devoirs qui prolongent ces apprentissages. Ces leçons ou exercices peuvent cependant être source d'inégalités entre les enfants et peser sur la vie de famille.

Le programme Devoirs faits a pour objectif de proposer aux élèves, dans l'établissement, en dehors des heures de classe, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser leurs devoirs. Chaque enfant a ainsi la possibilité de travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

C'est également un moment privilégié pour l'apprentissage de l'autonomie : il s'agit pour l'élève de questionner les démarches proposées, d'interroger ses propres méthodes, de mettre à l'essai ce qu'il a compris, de réinvestir les apprentissages tout en bénéficiant, au besoin, de l'accompagnement de professionnels aptes à lui apporter toute l'aide nécessaire. En cela, la mesure Devoirs faits contribue à la réduction des inégalités d'accès au savoir.

Un temps dédié à la réalisation des devoirs

Devoirs faits n'est pas un cours supplémentaire, mais bien un temps dédié à la réalisation des devoirs, en lien avec les connaissances et compétences travaillées en classe. Si un élève a des difficultés de compréhension, c'est l'occasion de revenir sur ce qui n'a pas été compris ou maîtrisé "au fil de l'eau".

Devoirs faits est un moment privilégié pour que l'élève donne du sens à son travail personnel : questionner les démarches proposées, interroger ses propres méthodes, mettre à l'essai ce qu'il a compris, réinvestir les apprentissages tout en bénéficiant, au besoin, de l'accompagnement de professionnels aptes à lui apporter toute l'aide nécessaire.

Les participants et les encadrants

La mesure Devoirs faits s'adresse à tous les collégiens, sur la base du volontariat.

Les élèves en situation de handicap bénéficient de ce programme, qu'ils suivent une scolarité individuelle en classe ordinaire ou dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

Les collégiens peuvent être invités par les équipes éducatives à y participer ou les familles en font spontanément la demande auprès des professeurs.

La mesure est encadrée par des enseignants, des étudiants du dispositif ZUP de CO, des volontaires du service civique.

Programme "Devoirs Faits" 2019/2020 – Evolution du dispositif

1 - Sur le plan de la communication avec les familles

Il faudra nécessairement accroître la clarté (et la légitimité par la même occasion) du dispositif notamment en direction du niveau 6^e pour qui le choix d'inciter fortement la participation de leurs enfants sera reconduite.

Dans ce sens, les objectifs des DF devront être rendus plus explicites.

Les familles doivent pouvoir être informées de qui est fait en DF par des temps informels (communications Pronote, carnet de correspondance ou échange téléphonique) ou plus officiels (rendu du bulletin de trimestre, accueil des familles de 6^e lors des résultats de l'évaluation numérique, etc).

Dans ce sens, Mme Brin propose avec justesse de faire exister le dispositif DF sur le bulletin par une rubrique sans note.

2 - Sur le plan de la communication avec les élèves

Une problématique de clarté du dispositif qui doit aussi concerner les élèves pour que leur participation au DF prenne du sens et ne soit pas perçue comme un cours supplémentaire imposé en quelque sorte.

3 - Sur le plan du lien avec les équipes

En direction des équipes pédagogiques, améliorer la transmission d'informations avec les professeurs (principaux notamment) pour affiner le contenu des sessions.

Ce contenu doit être en connexion avec les progressions pédagogiques.

Ce qui implique de formaliser des temps d'échanges entre les professeurs "demandeurs" et le pilote DF de l'élève

L'intervenant DF devra en finalité être en mesure d'afficher clairement les objectifs fixés par les professeurs qui ont décelé des fragilités.

Il faudra s'appuyer clairement sur la capacité des élèves à travailler plus ou moins en autonomie pour organiser les groupes (le développement de l'autonomie étant un objectif essentiel du dispositif).

4 - Sur le plan de la prise en charge des élèves par les intervenants

En proposant des exercices et des activités diversifiées en lien avec les besoins identifiés.

Des exercices qui ne doivent décourager davantage l'élève en difficulté. Il faut au contraire considérer que les DF sont le lieu idéal d'une remise en confiance par une prise en charge et des réponses plus individualisées.

Penser la capacité de faire progresser l'élève sur sa persévérance et par son implication en DF. Sachez qu'un certain nombre de vadémécum et de documents d'accompagnement aux DF sont déjà disponibles sur Eduscol ou produits par d'autres structures, voire même des retours d'expériences dans des établissements.

Il y a indéniablement une professionnalisation de la posture de nos collègues qui interviennent en DF.

Le Projet d'établissement
2019 - 2023

LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

*« Pour construire une culture
de l'information et des médias »*

Annexes et ressources

En préambule : Ce projet documentaire prend en compte les principales missions du professeur-documentaliste (circulaire n°13 du 20 mars 2017). Il intègre le contrat d'objectifs du projet d'établissement spécifique au collège Paul Eluard. Il a enfin pour ambition, d'une part de baliser et de planifier les activités menées par le professeur documentaliste au CDI, et d'autre part de poursuivre une réflexion autour d'une politique documentaire d'établissement.

MISSIONS DU PROFESSEUR DOCUMENTALISTE (circulaire n°13 du 30 mars 2017)	OBJECTIFS PRIORITAIRES DE L'ÉTABLISSEMENT	CONTRAT D'OBJECTIFS ACADÉMIQUES 2014-2018
<p>Mission 1 Enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias</p> <p>Mission 2 Maître d'œuvre de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition</p> <p>Mission 3 Acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel</p>	<p>Axe 1 – Améliorer la continuité des apprentissages</p> <p>Axe 2 – Développer l'ambition</p> <p>Axe 3 – Former des citoyens conscients et responsables</p> <p>Axe 4 – Accompagner les personnels</p>	<p>Garantir l'équité scolaire pour favoriser la confiance dans l'École</p> <p>Garantir les conditions de la réussite de tous les élèves</p> <p>Mieux piloter pour garantir l'équité territoriale</p> <p>Garantir le développement des compétences professionnelles de tous les personnels</p>

Objectifs du projet documentaire	Évaluation (indicateurs, critères)	Missions du professeur documentaliste
<p>I. Proposer un centre de ressources organisé et cohérent</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le renouvellement du fonds littérature jeunesse qui est régulièrement effectué, en lien avec les programmes, les demandes des professeurs et des élèves (mise en place d'un cahier de suggestions). - Poursuivre l'enrichissement de la mangathèque et du fonds BD. - Poursuivre l'enrichissement du fonds de littérature en langue étrangère. - Poursuivre l'actualisation du fonds documentaire papier et numérique en concertation avec l'équipe pédagogique. - Les abonnements de périodiques se font en fonction de l'intérêt porté par les élèves. Lorsqu'un périodique est très peu consulté son désabonnement est décidé. Les périodiques sont archivés et gardé sur une durée de 5 ans. - Acquérir un grand nombre de fictions pour Silence on lit. - Faire en sorte que tous les documents prêtés soient rendus. - Enregistrer toutes les acquisitions, même hors CDI. - Faire l'inventaire des ressources du CDI annuellement. - Etablir un protocole de gestion des manuels scolaires (charge de travail très importante pour le professeur documentaliste qui empiète sur les tâches de gestion de fin d'année). 	<p>Répartition du budget / type de documents</p> <p>Achats de BD et mangas</p> <p>Achats de livres en VO</p> <p>Etat du fonds documentaire</p> <p>Statistiques de prêt</p> <p>Budget alloué</p> <p>Information au conseil de classe</p> <p>Catalogue des ressources</p> <p>Inventaire à jour</p> <p>Voir la circulaire de mission</p>	<p style="text-align: center;">2</p>

Le Projet d'établissement
2019 - 2023



LE DISPOSITIF ULIS

*“ Mieux prendre en charge
le handicap scolaire ”*

Annexes et ressources

LE PROJET DE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF ULIS

Partie 1. Analyse de la situation initiale

1. Recueil des données

a. Présentation de l'établissement

Le collège Paul-Éluard est un établissement situé sur le plateau des Minguettes, dans la commune de Vénissieux. Il est classé en zone violence et est le cœur d'un réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Il compte plus de 700 élèves, répartis en 29 sections, 2 dispositifs UPE2A et un dispositif ULIS.

b. Présentation du dispositif

Le dispositif ULIS occupe deux salles de l'établissement, la 202 et la 203. La salle 202 est dévolue aux rassemblements des élèves bénéficiant de l'ULIS, tandis que la 203 est partagée avec les prises en charge individuelles ou en petits groupes des AESH de l'établissement. Cette salle est équipée de 3 postes informatiques reliés au réseau pédagogique de l'établissement. Chaque salle est équipée d'un vidéo projecteur et de tableaux blancs.

c. Présentation du public

Le dispositif reçoit 13 -bientôt 15- élèves.

La situation pour l'année 2019-2020 sera la suivante : 4 élèves en 5^e ; 5 élèves en 4^e ; 6 élèves en 3^e.

Fléchée « trouble des fonctions cognitives », l'ULIS reçoit des élèves présentant des troubles variés : déficience intellectuelle légère, troubles exécutifs, troubles dys-, troubles attentionnels, etc.

Chaque élève est inscrit dans une classe du collège, par groupes (tous les élèves d'un niveau sont dans une même division).

2. Analyse des données

a. Les points d'appuis

Le plus grand atout du collège est l'habitude de la présence de l'ULIS. Autrefois UPI, elle est implantée depuis de longues années au collège, sur un mode de fonctionnement identique. Les enseignants ont donc, pour l'ensemble, une habitude bien ancrée d'accueil de la difficulté et de la différence et sont sensibilisés au travail d'adaptation.

L'AESH du dispositif est présente depuis plus de 6 ans, elle est un repère indispensable à l'équipe et aux élèves. Efficace, elle est une facilitatrice de tout le travail qui est engagé.

b. Les obstacles

Les résistances à l'accueil d'élèves en situation de handicap se maintiennent au niveau de certains enseignants. Par ailleurs, le changement de public crée parfois des tensions. Les habitudes avaient été prises avec le public en troubles sévère des apprentissages. Les troubles cognitifs sont différents et vont entraîner des adaptations plus poussées. Le fonctionnement même de l'ULIS pourrait être remis en cause à la marge et en fonction des cas.

Le fonctionnement en co-enseignement n'est pas encore assez développé.

Partie 2. Les axes prioritaires et actions du projet.

1. Mission d'enseignement au sein du dispositif

- **Les adaptations spécifiques au sein du dispositif**

Le travail au sein du dispositif vient en soutien du travail effectué en classe ordinaire. Ces temps permettent un retour sur les compétences vues en cours, avec des adaptations individualisées. Ils doivent aussi permettre d'anticiper sur les apprentissages à venir en classe ordinaire : consolidation des acquis antérieurs, anticipation du prochain cours. Ils nécessitent également un contact régulier avec les enseignants concernés.

- **Les Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS)**

Ils définissent les inclusions, les modalités d'accompagnement, les objectifs d'apprentissages et les évolutions de l'élève. Rédigés par la MDMPH, ils sont la base d'un document rédigé chaque année avec l'équipe pédagogique : les mises en œuvre des PPS.

- **La mise en œuvre des PPS**

Ce document contractualise avec les familles les engagements pris par les équipes du collège concernant les adaptations nécessaires aux élèves. Ce document de mise en œuvre est élaboré à l'automne au sein des équipes pédagogiques pour une signature autour des vacances d'automne.

2. Mission de scolarisation dans la classe

- **Une politique inclusive ambitieuse**

Le collège a pour habitude de permettre à tous les élèves de l'ULIS de suivre tous les cours de sa classe. Cette politique s'inscrit dans le document de mise en œuvre de PPS signé à chaque début d'année. C'est ce document qui sert de base à l'évaluation pour les ESS annuelles.

- **Les emplois du temps individuels des élèves**

Ils reflètent la politique inclusive en permettant un temps de présence maximale de l'élève en classe de référence. Les langues vivantes sont un cas à part. Chaque élève en ULIS bénéficie d'une heure spécialisée avec un enseignant d'anglais volontaire. En tant qu'élèves en ULIS, ils peuvent être dispensés de LV2.

- **Les emplois du temps du dispositif**

L'emploi du temps du coordonnateur est fixé en fonction d'horaires des élèves. Il comporte des temps au sein du dispositif et des temps de co-enseignement en classe de référence avec le professeur habituel.

- **Les emplois du temps de l'AVS-co**

Il est défini en fonction des nécessités de suivi des élèves. À ce titre, il peut évoluer au cours de l'année scolaire afin de prendre en considération les évolutions des élèves ainsi que les événements de la vie ordinaire de la classe (sortie, évaluations...).

- **Les suivis et anticipations d'inclusion : quelle gestion ? quelle(s) modalité(s) ?**

Une réunion hebdomadaire ouverte à tous est proposée en salle des professeurs afin de faire un point sur chaque élève et aussi pour définir les actions à entreprendre (adaptations, accompagnement humain, suivi au sein du dispositif...).

- **Les adaptations rendant accessible la scolarisation dans la classe**

L'équipe de l'ULIS se tient à disposition pour définir les adaptations avec les enseignants et permettre leur mise en œuvre. Les adaptations trouvent leur source dans le document de mise en œuvre du PPS à la rédaction duquel le professeur principal est associé.

- **Les évaluations**

Les modalités d'adaptation peuvent être diverses et doivent être appréciées au regard des objectifs d'apprentissage :

- **Tiers-temps**
- **Réduction du nombre d'exercice**
- **Réécriture de tout ou partie de l'évaluation**
- **Aide humaine en classe**
- **Passage au sein du dispositif pour une aide mutualisée et personnalisée**
- **Terminer ou refaire une évaluation au sein du dispositif.**

3. Missions de coordination et de personne ressource

- **L'information et la sensibilisation**

Le coordonnateur tient une réunion annuelle de sensibilisation en assemblée plénière à la rentrée, en lien avec l'équipe médico-sociale.

- **Relations avec les enseignants**

Réunion hebdomadaire fléchée par niveau pour faire un point sur les élèves et anticiper (voir plus haut).

- **Relations avec les autres partenaires**
 - **Partenaires internes : PsyEN et service médico-social notamment.**

Au début de chaque année scolaire, la PsyEN rencontre personnellement chaque élève de 3e pour faire un point. Nous restons en contact tout au long de l'année pour suivre la progression du projet de l'élève.

Avec le service médico-social, l'IDE assiste à toutes les ESS, l'AS à celles qui concerne des familles qu'elle suit. Les deux sont sollicitées en fonction des besoins identifiés au cours de l'année.

o **Partenaire extérieurs**

- **Les orthophonistes : Le lien est difficile, surtout par manque de temps disponible. Nous n'avons que rarement des retours pour les ESS. Nous pouvons néanmoins compter sur elles pour fournir les bilans nécessaires à l'évaluation des besoins des élèves par la MDPH et pour l'adaptation des examens.**
- **Les DDF des lycées pro : Bien souvent plus que la direction, nous pouvons nous appuyer sur eux pour organiser des mini stages auprès des sections professionnelles qui intéressent le projet de nos élèves.**

À ce jour, aucun élève n'est suivi par un service tel qu'un SESSAD.

Le projet d'établissement
2019 - 2023

L'ACCUEIL DES ALLOPHONES EN UPE2A

*“Un projet indissociable de la politique
pédagogique et éducative du collège”*

Annexes et ressources



LA PRISE EN CHARGE EN UPE2A ET UPE2A-NSA

Le projet d'UPE2A vise à faciliter l'accueil des élèves d'UPE2A et d'UPE2A-NSA au collège et s'inscrit dans l'objectif plus global d'accompagner la diversité au collège et de favoriser la réussite et l'épanouissement de tous les élèves.

L'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés en France est partie prenante du projet d'établissement.

1. Définitions préalables

- **Allophone : Personne dont la langue maternelle est une langue étrangère dans la communauté où cette personne se trouve.**
- **EANA : Elève allophone nouvellement arrivé en France (depuis moins d'un an ou moins de deux ans pour un élève non scolarisé antérieurement)**
- **UPE2A : Unité pédagogique pour élève allophone arrivant**
- **UPE2A-NSA : Unité pédagogique pour élève allophone arrivant non scolarisé antérieurement.**

2. Cadre légal

L'accueil et la prise en charge des élèves allophones sont cadrés par des circulaires de référence :

- **La circulaire 2002-063 du 20 mars 2002 définit les modalités d'inscription et de scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés en France (EANA), soumis à l'obligation de scolarisation des enfants de 6 à 16 ans, comme tout autre élève.**
- **Le Bulletin Officiel n°37 du 11 octobre 2012 et la circulaire 2012-141 du 2 octobre 2012 définissent les conditions de cette scolarisation. La circulaire réaffirme les principes mis en œuvre par l'école quant à l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés, à savoir :**

. L'école est un droit pour tous les enfants résidant sur le territoire national quels que soient leur nationalité, leur statut migratoire ou leur parcours antérieur.

. Les EANA ayant été scolarisés antérieurement sont inscrits dans les classes ordinaires correspondant à leur niveau sans dépasser un écart d'âge de plus de deux ans. Une place en inclusion doit pouvoir être réservée à chaque élève.

. L'obligation d'accueil dans les écoles et établissements s'applique de la même façon pour les élèves allophones arrivants que pour les autres élèves.

3. Objectifs

Il s'agit pour les élèves allophones, comme pour les autres élèves :

- **D'acquérir et renforcer les compétences fondamentales, notamment en langue française.**
- **De développer estime de soi et persévérance**
- **De favoriser la réussite de chaque élève**
- **De favoriser l'acquisition de méthodes de travail**
- **De donner du sens aux apprentissages**

Et, plus largement, de faire acquérir aux élèves allophones les valeurs de l'école française, leurs droits et leurs devoirs de citoyen et de faciliter leur adaptation dans l'école et la société française.

4. Mise en œuvre

- **L'accueil :**

L'accueil se fait lorsque les élèves ont été préalablement positionnés par un enseignant d'UPE2A puis affectés par la DAE.

Idéalement, ce premier accueil des élèves d'UPE2A et d'UPE2A-NSA au collège est réparti entre différents personnels du collèges (direction, enseignant UPE2A, CPE, assistant.e social.e). Il constitue la première image donnée aux élèves et aux familles de l'école en France et ne peut pas être effectué « entre deux portes ». Les livrets d'accueil bilingues élaborés par EDUSCOL peuvent constituer un bon support.

Cet accueil consiste en une information claire et facilement accessible qui présente le système éducatif français, les droits et les devoirs des familles et des élèves ainsi que les principes qui régissent le fonctionnement de l'école.

- **La prise en charge en UPE2A et UPE2A-NSA :**

La prise en charge en UPE2A ou en UPE2A-NSA se fait en fonction des profils des élèves. En fonction du cadre défini dans le BO d'octobre 2012, un élève scolarisé antérieurement bénéficie d'une année de prise en charge en dispositif spécifique, un élève non scolarisé antérieurement de deux années (date de première inscription dans un établissement scolaire en France).

Au collège Paul Eluard, les élèves débutants en français scolarisés en UPE2A ou UPE2A-NSA bénéficient de 16h30 de français langue étrangère et seconde (FLES) par semaine. En fonction de leur niveau de scolarisation antérieure et de leurs besoins, ils peuvent également bénéficier de 1h30 d'anglais, 1h30 de mathématiques, 2h d'EPS (natation) et 1h de musique.

L'inclusion se fait de façon progressive et individualisée, en fonction du profil de chaque élève.

- **L'inclusion :**

L'inclusion dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de scolarisation d'après le BO d'octobre 2012. Elle est le but à atteindre, même lorsqu'elle nécessite temporairement des aménagements et des dispositifs particuliers. L'élève allophone bénéficie d'un emploi du temps aménagé. L'élève est donc inclus dans une classe correspondant à sa classe d'âge.

L'inclusion dans un cours de langue vivante, notamment d'une langue pratiquée par les élèves allophones (anglais, espagnol, italien allemand etc....) est recommandée comme élément de valorisation dans le parcours scolaire. Si l'élève ne parle aucune des langues proposées dans l'établissement, il peut suivre cet enseignement par le CNED gratuitement jusqu'à 16 ans.

Les prises en charge en UPE2A se feront en fonction des profils des élèves

- **La différenciation pédagogique :**

C'est une nécessité, en UPE2A bien sûr mais aussi dans la classe d'inclusion des élèves. La différenciation pédagogique se décline dans les pratiques d'enseignement. Les valeurs de respect de la différence, de tolérance, de solidarité et d'ouverture à l'autre s'inscrivent en filigrane dans les activités, les enseignements et les actions menées au collège, notamment dans le cadre du parcours citoyen.

Le Projet d'établissement
2019 - 2023

**LE NUMÉRIQUE
AU COLLÈGE
PAUL ÉLUARD**

*“ Accompagner les personnels vers
une meilleure maîtrise des outils ”*

Annexes et ressources

LE PROJET NUMÉRIQUE DU COLLEGE PAUL ELUARD

Objectif 1 : Impulser une dynamique collective autour du numérique

- **Intégrer l'ensemble de la communauté éducative dans le projet numérique de l'établissement**
 - Définir un projet numérique global qui réponde aux attentes collectives.
 - Redéfinir la charte numérique des usages et des matériels.

- **Utiliser l'outil numérique pour créer les conditions d'un parcours scolaire réussi pour tous**
 - Développer des usages numériques quotidiens afin de personnaliser le plus possible les parcours de formation proposés aux élèves.
 - Encourager les expérimentations pédagogiques numériques concertées en dépassant l'enseignement frontal.

Objectif 2 : Développer les compétences des acteurs

- **Développer l'usage des outils de communication pour les élèves, les familles et les personnels**
 - Maintenir et développer les équipements
 - Promouvoir l'usage de l'ENT, de Pronote, FOLIOS et du site du collège auprès des parents
 - Développer l'approche citoyenne de l'internet et de l'usage du numérique

- **Repérer des pratiques innovantes susceptibles d'être réinvesties en formation et en animation pédagogique**
 - Renforcer la formation des personnels au TIC (formation de professeurs volontaires + Fil sur des thématiques communes)

Le projet d'établissement
2019 - 2023

LE PROJET DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

“ Approfondir les activités
du programme d'EPS ”

Annexes et ressources



L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE PAUL ELUARD

L'Association sportive du collège a pour objectif de faire pratiquer des activités physiques et sportives à des élèves volontaires en vue d'une intégration sportive, culturelle et sociale. Nous voulons permettre à un maximum d'élèves de s'inscrire dans une des activités sportives proposées et de les accueillir, quel que soit leur niveau de pratique (valorisation de la masse). En outre, il nous faut donner les moyens à celles et ceux qui le désirent, de se perfectionner dans l'A.S. choisie : perfectionnement sportif.

Pour parvenir à ces objectifs et répondre à l'attente des élèves, nous avons cherché à diversifier nos activités.

Les élèves alternent les phases d'entraînements et de compétitions. Celles-ci varient selon les activités et le niveau des élèves, notre objectif étant qu'ils réussissent le maximum de qualifications et se fassent plaisir. Notre académie est très dynamique concernant les rencontres et toutes les activités permettent des rencontres fréquentes avec d'autres établissements.

L'adhésion est d'un montant de 15€ (28€ si deux enfants et 42€ si 3 enfants ou plus).

1. Fonctionnement

Il est composé :

- Du chef d'établissement,
- D'un secrétaire (+ un adjoint)
- D'un trésorier (+ un adjoint) (professeur EPS)
- De 2 représentants des élèves (trésorier adjoint et secrétaire adjoint)
- De représentants des parents

Les moyens financiers proviennent majoritairement des cotisations des élèves mais également des subventions demandées et reçues de la part des collectivités (mairie, conseil général, etc.).

2. Innovation

- Proposer des programmes d'activités

Affichage des calendriers sportifs en début d'année en mentionnant les jours d'entraînements et de compétition.

- Renforcer la communication

Création d'une rubrique dédiée à l'association sportive au sein du site internet du collège. Mise en ligne d'articles et photos de chaque AS (droit à l'image à vérifier dans les carnets), rédigé par les enseignants et les élèves.

Création d'un logo pour représenter l'association et flocage sur des tee-shirts afin de faire rayonner l'établissement lors de compétitions.

3. Responsabilité

Permettre un apprentissage de la vie associative par la responsabilité et l'engagement des élèves dans l'organisation des activités de l'association :

- **Pratique : organisation des journées ; participation aux réunions ; bilans par activités, affichages, etc.**
- **Formation des jeunes arbitres. Ils sont formés par l'enseignant pour l'apprentissage au niveau du district (théorie et pratique) puis leur formation est validée par plusieurs enseignants du district in situ (pendant un tournoi par exemple). À la suite de cette certification, les élèves participent à une formation départementale puis académique selon leur niveau. Chaque année au collège Paul Eluard une vingtaine de jeunes officiels sont certifiés.**
- **Permettre aux élèves membres de l'AS de participer à la gestion d'une association (trésorerie – secrétariat).**
- **Invitation des parents pour assister et participer à l'AG de l'AS.**

4. Activités proposées

Les activités proposées à l'AS du collège sont donc : la gymnastique, le basket, l'escalade, le volley, le rugby et le Football féminin.

Les entraînements et les compétitions se déroulent le mercredi après-midi.

Notre première volonté est d'approfondir les activités de notre programmation EPS. Ainsi nous essayons tant que possible de maintenir ces activités d'années en années, car elles ont un fort pouvoir attracteur auprès de nos élèves. L'objectif est qu'un élève qui a un fort goût pour l'activité aille approfondir des compétences développées en cours d'EPS.

5. Manifestations

Diverses manifestations sont organisées au cours de l'année en lien direct avec le collège ou non :

- **Rencontres professeurs/élèves**
- **Cross du collège**
- **Journée du sportif en 6^{ème}**
- **Cross (district, départemental, académique)**
- **Jeux des collèges**
- **Fête de l'AS**

LE CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE DU COLLEGE PAUL ELUARD

Le conseil de vie collégienne (CVC) donne la parole aux représentants des élèves afin d'impulser une nouvelle dynamique dans les collèges, de nouveaux projets, un meilleur fonctionnement d'établissement et du mieux-vivre pour les élèves.

- **Les élections du CVC : calendrier**

1. **Quatrième semaine de septembre : sensibilisation sur l'instance du CVC. Les classes de 6^{ème} et 5^{ème} sont sensibilisées par les anciens membres du CVC, un CPE et la personne en charge de l'organisation du CVC. Pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème}, les professeurs principaux s'en chargent à l'aide d'une note explicative sur ce qu'est cette instance.**
2. **Première semaine d'octobre : « campagne électorale ». Toutes les professions de foi sont affichées dans le hall d'entrée. Un livret regroupant toutes les professions de foi est créé et remis à chaque PP afin qu'ils les diffusent auprès de leurs élèves.**
3. **Deuxième semaine d'octobre : élection des élèves au CVC. Un planning est diffusé à l'ensemble de la communauté éducative afin que chaque classe se déplace pour voter.**
4. **Troisième semaine d'octobre : première séance plénière avec tous les membres du CVC. Election du vice-président par les membres du CVC + engagement des différents membres à leur rôle au CVC.**

- **Les membres du CVC**

- **Les adultes membres au CVC**

8 adultes sont membres du CVC. Chaque personnel de l'établissement peut demander à siéger au CVC. Ce dernier est présidé par le chef d'établissement et piloté par le référent du CVC.

- **Les délégués au CVC**

Deux délégués et leurs suppléants sont élus au CVC, soit 4 élèves par niveau.

Le délégué et son représentant ont les mêmes « pouvoirs » et siègent chacun dans une commission.

Un délégué et son suppléant doivent représenter les classes d'UPE2A.

- **Le vice-président du CVC**

Parmi les 16 délégués, un élève peut soumettre sa candidature à la vice-présidence du CVC. Ce dernier est élu à la majorité par tous les membres du CVC.

- **Les commissions**

- **Commission Spectacle de Fin d'année**

Cette commission est composée de 6 élèves et de deux adultes.

Projet : Organisation et réalisation du spectacle de fin d'année. Les membres élus au CVC ont organisé cette soirée encadrée par deux adultes (un(e) enseignant(e) et le référent du CVC).

- **Commission Libre**

Cette commission est composée de 6 élèves et de deux adultes.

Projet : libre sur l'année au choix des élèves.

- **Commission Développement Durable (DD)**

- **Points positifs/négatifs des années antérieures**

- **Points positifs**

- **Les projets des commissions « libre » et « spectacle de fin d'année » ont créé un engouement dans le collège. Plusieurs élèves de différents niveaux et classes se sont mobilisés pour travailler ensemble.**
 - **Des élèves pas forcément scolaires ont pu s'investir et montrer des talents autres.**
 - **Un travail d'équipe entre les élèves et les adultes de l'établissement ont permis la réalisation des différents projets.**

- **Points négatifs**

- **Avant chaque vacances, une plénière avec tous les membres du CVC aurait dû se tenir. Cela n'a pas pu être mis en place. => Il serait judicieux de les établir dès le début de l'année.**
 - **Un élève aurait dû représenter les deux classes d'UPE2A. Cela n'a pas pu être appliqué dans la mesure où les élèves d'UPE2A ont fait leur rentrée tardivement.**
 - **Il serait préférable que les anciens membres du CVC viennent sensibiliser les classes de 6^{ème} et 5^{ème} au rôle de délégué en début d'année.**
 - **La difficulté à trouver une salle pour le spectacle de fin d'année**
 - **Un coût financier a été nécessaire pour l'organisation du spectacle, il serait peut-être nécessaire d'avoir un budget établi et voté pour le CVC.**
 - **Plusieurs collègues n'ont nommé aucun élève pour la soirée des « Réussites » ou en ont oublié, ce qui a généré des mécontentements de la part des parents.**

Je réussis au
Collège Paul Eluard

